LE LOGEOIS

avril - mai
2022

SOMMAIRE

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

COMMUNE LABELLISÉE PROTECTION
Village Etoilé
DU CIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNES

Informations pratiques, informations au jour le jour, inscrivez-vous à la Lettre d'Information : **www.mairieleslogesenjosas.fr**

3 .....Le mot du Maire
5 .....Don du sang / Réunion publique / Site web
7 .....Erable 2
9 .....Haies
11 .....Gestion différenciée
13 .....Renouée du Japon / Frelons asiatiques
15 .....Villes cyclables / ONF
17 .....Travaux mairie / Navigo Améthyste
19 .....Cérémonie de la Flamme
22 .....Ça bouge aux Loges !
36 .....Civisme

Point Poste / Citoyenneté..... 4
PLU..... 6
PCAET..... 8
Soin des arbres..... 10
Chenilles processionnaires..... 12
Cession de chemins ruraux / PPBE..... 14
Bibliothèque / Ordures ménagères..... 16
Journée des aînés / Ukraine..... 18
ASPEH..... 20
Etat civil..... 31

Informations Pratiques

Mairie
2, Grande Rue
78350 Les Loges-en-Josas

Tel : 01 39 07 16 70
Courriel : accueil@mairieleslogesenjosas.fr
Site web : www.mairieleslogesenjosas.fr

Horaires :
Lundi : 08h30-12h et 14h-17h30
Mardi : 08h30-12h
Mercredi : 08h30-11h30
Jeudi : 08h30-12h
Vendredi : 08h30-12h et 14h-17h
Samedi : 09h30-12h (sauf congés scolaires)

Commerces

Maurice en Cuisine : plats et desserts mauriciens en pré-commande sur le site www.mauriceencuisine.fr, par tel au 06 07 50 88 21 ou par mail commande@mauriceencuisine.fr

Café de la Mairie : Place Louis Grenier. Ouverture du lundi au vendredi, de 6h30 à 20h. Tél. : 01 39 56 00 80.

Pizzaïolo : Tous les vendredis, de 17h30 à 21h, rue de la Poste. Pour le contacter : 06 58 92 26 56.

L'Épi des Loges : 2 rue de la Poste. Mercredi 11h-13h et 17h-20h / Vendredi 16h45-18h45 / Samedi 10h30-12h30 et 15h-17h. Voir epinews et affichage.

Saber Boussenna : Vente de fruits et légumes tous les samedis de 8h à 13h30, rue de la Poste (face à l'Épi).

Bibliothèque
Mardi : 16h - 19h30 / Mercredi et Vendredi : 16h - 18h30. Samedi : 10h30 - 12h30 / Fermé les lundi et jeudi. (horaires durant les congés scolaires, voir affichage).

Le Logeois est édité à 710 ex.
Directrice de la publication : Caroline Doucerain
Rédactrice en Chef : Sarah André
Comité de Rédaction : Caroline Doucerain, Audrey Courtois, Franck Guglielmazzi, Sébastien Mériaux, Pierre-Yves Pariselle, Cedric Gasperini
Ont participé à la rédaction des articles : l'équipe municipale, les associations
Conception et Création : Cedric Gasperini
Photo de couverture : Jean-Cosme Rivière
Dépôt légal : 2022

Imprimé par nos soins sur du papier recyclé

Solution des jeux : Il n'y a que 6 erreurs et non pas 7 dans le dessin. Devinette : Poids-sonde-avril. Calcul : pas de solution existante !

LE MOT DU MAIRE

Chères Logeoises, chers Logeois,

Une actualité parfois brutale, inquiétante emplit notre quotidien de ses messages lourds et chargés d'incertitudes. La guerre en Ukraine a succédé à la crise sanitaire dont on ne sait pas si elle touche vraiment à sa fin. Nombreux sont ceux qui s'interrogent sur la campagne présidentielle qui n'en est pas vraiment une, alors que les enjeux sont si importants.

Face à tous les questionnements que cela génère, restons convaincus que c'est nous qui, individuellement et collectivement, avons les meilleures réponses possibles. Soyons mobilisés pour exprimer notre voix en prenant le recul nécessaire face à tout ce qui circule, pour voter les 10 et 24 avril et dire dans les urnes la façon dont nous voulons faire Nation demain. Qu'attendons-nous de notre relation à nos décideurs politiques, que voulons-nous pour les générations futures comme pour notre quotidien ? A nous de jouer !

Soyons solidaires et rassemblés vis-à-vis de ceux qui sont en difficultés : l'élan logeois vers les populations ukrainiennes est remarquable depuis le début du conflit ; l'accueil des nouveaux foyers au sein du presbytère est plein de richesses humaines, les collectes du secours catholique, le succès de la comédie musicale "Des vies" au profit de la lutte contre les tumeurs cérébrales, la mobilisation des parents d'élèves pour l'expo Lego au bénéfice du voyage scolaire... autant de réactions enthousiasmantes et porteuses d'espoir que vous retrouverez tout au long des pages de votre journal. Les Logeois sont dans l'action solidaire à chaque occasion !

L'équipe municipale poursuit son implication pour soutenir le dynamisme de notre commune et développer en concertation les projets qui construisent son avenir : révision du PLU, projet de logements sociaux, examen du budget (bienvenue au conseil municipal du 14 avril !), réflexion sur le plan climat et plantation de haies…

Plus que jamais nous œuvrons ensemble au quotidien pour faire bouger les Loges-en-Josas dans le respect de son identité profonde. Merci à tous ceux qui s'impliquent avec nous, ne serait-ce qu'en participant aux réunions et manifestations proposées. Merci pour tous nos échanges du quotidien, ceux qui nous encouragent, nous mettent en question, nous font avancer ensemble et nous nourrissent. Nous vivons ensemble une formidable aventure humaine et vous proposons de faire un point sur nos actions lors de la réunion publique annuelle du 19 mai.

Nous vous attendons tous, toujours plus nombreux ! A très bientôt !

C. Doucet

Prochains conseils municipaux

Jeudi 14 avril à 20h30
Jeudi 2 juin à 20h30

LA MAIRIE VOUS INFORME...

POINT POSTE

Retour d'un point poste aux Loges !

L'an dernier, l'équipe municipale avait consulté les Logeois à travers un sondage pour recueillir leur avis sur l'éventuelle implantation d'un point poste dans les locaux de la mairie.
Nous avions recueilli un grand nombre de réponses aux questions posées par ce sondage dont le résultat nous avait permis de conclure que les Logeois dans la grande majorité des avis exprimés étaient favorables au, voire demandeurs d'un retour d'un point poste aux Loges.

Ce sondage détaillait par ailleurs les différents niveaux de services proposés par La Poste et consultait les Logeois sur la nature de leurs attentes ou besoins.

Sur la base de ces résultats très positifs, votre équipe municipale a donc travaillé avec le Groupe La Poste sur l'implantation d'une "agence postale communale" au sein des locaux de la mairie ainsi que sur les différentes implications de cette démarche.

C'est ainsi que depuis le 21/03/2022, les Logeois bénéficient à nouveau d'un service local de La Poste qui leur permet de gérer leurs envois et réceptions de colis et de courriers, dont recommandés, durant les heures d'ouverture de la mairie. Mais aussi de pouvoir acquérir tout le nécessaire pour procéder aux affranchissements et à la préparation de leurs envois. Comme mentionné à l'époque du sondage, seul le service financier ne peut pas être proposé par ce Point Poste.

A noter que la mise en place de ce service nécessite d'une part un aménagement spécifique au sein des locaux de la mairie et d'autre part une formation spécialisée pour le personnel d'accueil municipal.

Nous sommes heureux de vous proposer à nouveau ce service du quotidien !

CITOYENNETÉ

Tous aux urnes !

C'est le 12 mars dernier que nos jeunes tout juste entrés dans la majorité ont été accueillis par les élus et leurs parents dans notre communauté citoyenne. Un beau moment d'échanges pour les sensibiliser à l'importance de l'expression par le vote et évoquer les échéances électorales toutes proches !

Ensemble, montrons-leur l'exemple en nous déplaçant nombreux vers les urnes : les élections présidentielles auront lieu les dimanches **10 et 24 avril, de 8h à 20h**. Les élections législatives seront les **12 et 19 juin** prochains.

Si vous ne pouvez être présents, il est encore temps de mettre en place une procuration.

Pour faire vivre notre démocratie, exprimez-vous !

DON DU SANG

Donner son sang : un acte généreux et solidaire !

Toutes les personnes de 18 à 70 ans peuvent donner leur sang.

1 million de personnes sont soignées chaque année grâce au don du sang. 54 % pour des transfusions programmées, 34 % pour des urgences relatives et 12% pour des urgences vitales.

Opérateur civil unique de la transfusion sanguine dans notre pays, l'Etablissement Français du Sang a pour mission principale l'autosuffisance nationale en produits sanguins dans des conditions de sécurité et qualité optimales. Cet organisme s'investit dans de nombreuses activités, comme les analyses de biologie médicale, la thérapie cellulaire et tissulaire ou la recherche.

L'EFS fournit en produits sanguins plus de 1 500 établissements de santé publics et privés – hôpitaux et cliniques – partout en France.

A proximité, le centre du Chesnay vous accueille : 2 Rue Jean-Louis Forain, 78150 Le Chesnay · tél : 01 39 23 45 40.
RDV sur DONDESANG.EFS.SANTE.FR : Faites le test avant de vous déplacer, trouvez votre lieu de don, prenez RDV en ligne et créez votre espace donneur. Notez qu'une collecte aura lieu le **15 avril** à Toussus-le-Noble.

Sans bénévole, l'EFS ne pourrait assurer ses missions : transformer votre don en vie ! Les besoins sont très importants. Nous comptons sur vous !

RÉUNION PUBLIQUE

Conformément à ses engagements, votre équipe municipale vous propose de faire le point sur son action. La réunion publique annuelle aura lieu le **jeudi 19 mai à 20h30 à la Maison des Associations**.

Beaucoup de projets importants impacteront notre commune dans les mois à venir, c'est le moment de les évoquer et de répondre à toutes vos questions ! Vos élus seront présents pour écouter vos observations, y répondre et échanger avec vous (enfin) en personne après 2 années de Facebook Live. Un beau moment de convialité et de discussions de fond en perspective.

NOUVEAU SITE WEB

La date de mise en ligne du nouveau site internet de la commune approche ! Nous vous proposons de tester l'organisation du site. Si vous souhaitez participer (environ 30 min.) et/ou si vous êtes curieux de découvrir en avant-première sa nouvelle apparence, rendez-vous le :

9 juin à la Mairie entre 18h et 21h.

Des ordinateurs seront disponibles mais venez avec vos smartphones et tablettes pour tester tous les supports !
Pour vous inscrire, renseignez le formulaire suivant :
https://tinyurl.com/futursitelej
Un mail de confirmation vous sera envoyé. Merci par avance pour votre participation !

LA MAIRIE VOUS INFORME...

PLU

La mairie poursuit la concertation autour du projet de révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) ! Après avoir approuvé son plan d'aménagement et de développement durable (PADD) le 7 octobre dernier, qui fixe pour les 15 prochaines années les orientations d'aménagement du village, nous devons travailler ensemble sur le zonage et son règlement pour le déposer à la préfecture en juin 2022 comme prévu.

Une vingtaine de Logeois ont travaillé le 13 février dernier à l'atelier sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) : il s'agissait pour les participants de s'exprimer sur les règles qui pourraient régir les aménagements des espaces à urbaniser. Le 15 mars, les Logeois présents ont pu donner leur avis sur le zonage proposé par la mairie et les pistes de règlements, comme par exemple pour l'implantation de piscines ou la préservation des jardins paysagers qui impliqueront une limitation forte des possibilités d'extensions. Nous avons également partagé à nouveau la stratégie qui consiste à consacrer toutes les constructions nouvelles au logement social pour répondre à nos obligations légale sans densifier excessivement la commune.

Ces deux ateliers nourriront le forum du **samedi 9 avril** prochain qui se déroulera **de 9h30 à 12h30** et où seront présentés la synthèse des travaux, le zonage final et le projet de règlement. Ce sera la dernière opportunité pour que les Logeois s'expriment dans un cadre très libre. Une dernière enquête publique informelle se déroulera à l'automne avant vote du nouveau PLU.

Le projet de plan de zonage est disponible sur le site de la mairie. Les Logeois peuvent encore s'exprimer bien sûr, grâce à la boite : plu@mairieleslogesenjosas.fr

Chaque contribution sera étudiée et recevra un retour précis, comme c'est le cas depuis le début de la procédure.

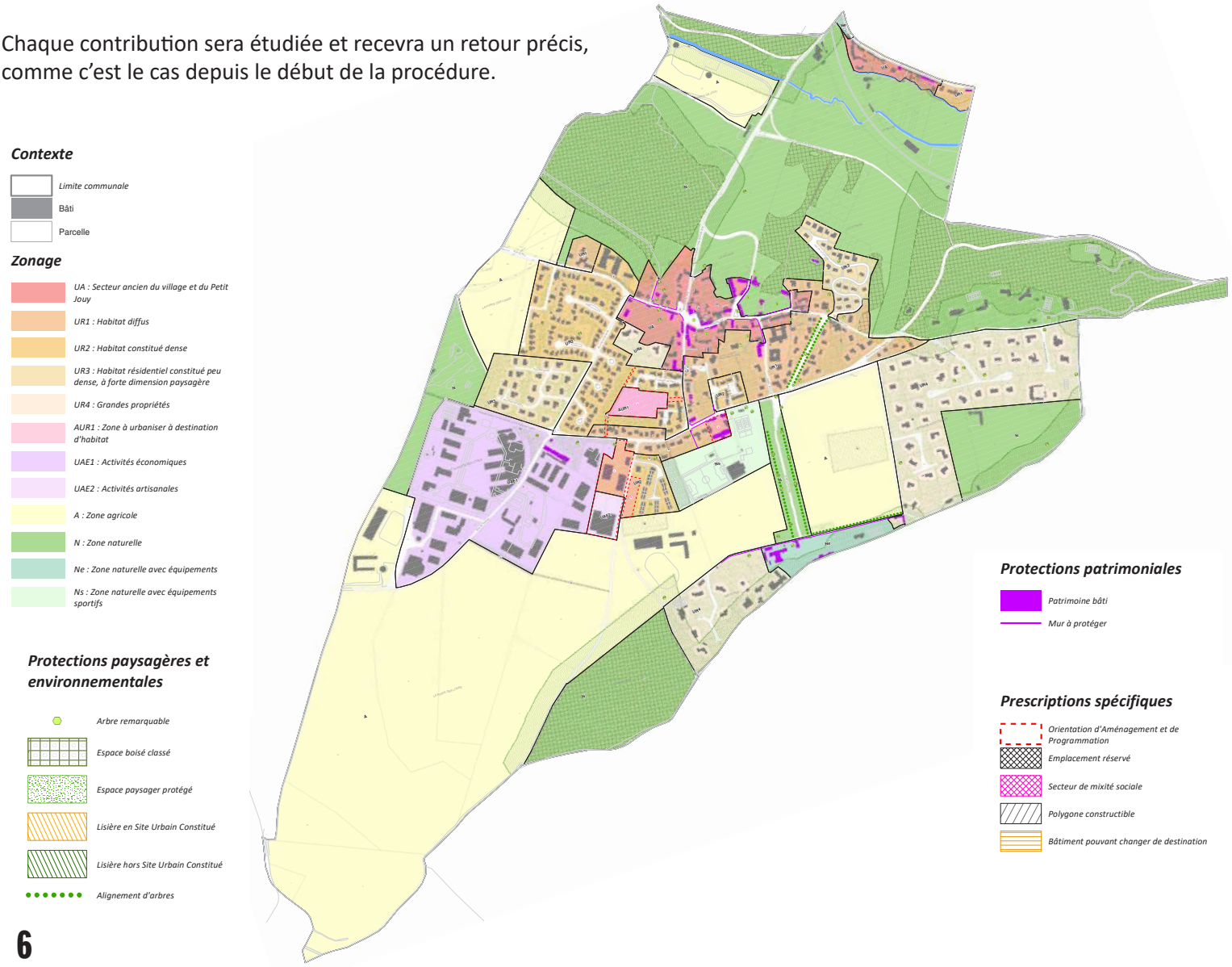

ERABLE 2

Concertation autour d'un premier projet

premier jet du projet qui évoluera avec la concertation et les propositions de l'équipe municipale.

Notre commune est confrontée à un défi de taille : répondre à ses obligations rigoureuses de construction de logements sociaux tout en conservant son caractère rural. Aussi comme échangé à de nombreuses reprises, nous avons fait le choix stratégique de consacrer tout notre effort de production de logements au rattrapage que nous impose la loi, sous peine de sanctions très sévères (amendes très importantes, perte du droit de préemption au profit de l'Etat...)

Nous travaillons ainsi depuis plusieurs mois, en concertation avec les Logeois qui le souhaitent, à la conception d'un projet de 25 logements sociaux situés sur le terrain "Erable 2" qui donne sur les rues de la Division Leclerc et Guy Môquet. Après une première pré-selection de bailleurs et une visite de terrain avec leurs architectes et des Logeois, les candidats ont rendu leurs propositions et le conseil municipal a pu choisir l'opérateur qui sera en charge de ce projet.

Les critères de sélections furent multiples: aménagement de la parcelle et qualité architecturale du projet, engagements environnementaux tant dans la phase de construction que pour les bâtiments réalisés, créativité et cohérence des aménagements paysagers, typologie des logements proposés, équipements nécessaires (circulations douces, stationnements, parkings vélo, lieux de rencontre, parc public...)... Nous avons aussi pris en compte la qualité du dialogue avec les partenaires et évalué notre capacité à faire évoluer un projet qui nécessite bien sûr encore des ajustements.

Au regard de tous ces éléments, le conseil municipal a retenu le projet porté par Versailles Habitat comme base de travail. Le bailleur et son architecte sont venus présenter ce projet aux Logeois au cours d'une réunion publique qui s'est tenue le 31 mars à la Maison des Associations. Cela a permis de recueillir les premières réactions et de lister ensemble les voies d'améliorations d'une esquisse dont la qualité apparait de bon augure pour la suite du projet.

Merci à tous les Logeois qui ont participé ! Vous pouvez bien sûr faire part de vos questions et observations via l'adresse dédiée erable2@mairieleslogesenjosas.fr

Les prochains mois seront consacrés à affiner le projet, l'objectif étant de prévoir un dépôt de permis à l'automne 2022 et un démarrage des travaux 2ème semestre 2023. Avec ce nouveau programme qui vient compléter la résidence intergénérationnelle et les logements du presbytère, notre commune remplira ses obligations de production de logements sociaux pour la période 2019-2022 et évitera ainsi la carence.

Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) : passons à l'action !

Réunion publique le 7 avril à 20h30 à la Maison des associations

Le précédent Logeois vous annonçait le lancement du « Plan Climat-Air-Énergie Territorial » (PCAET) à l'échelle de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.
Il doit déboucher, en 2023, sur un plan d'action opérationnel validé par les citoyens du territoire. La phase de diagnostic est en cours.

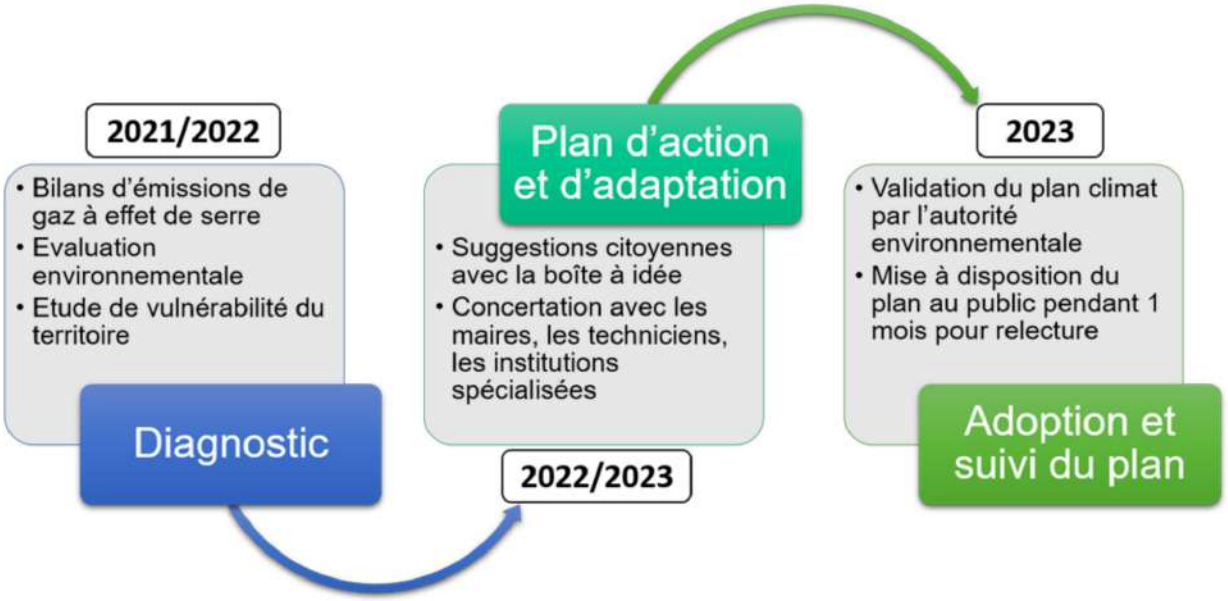

Chaque commune participe à l'élaboration du Plan lors des étapes-clés (diagnostic, stratégie territoriale, programme d'action) pour apporter au débat ses problèmes spécifiques mais aussi ses propositions de solution.

Cette implication de la commune sera d'autant plus efficace qu'elle commencera tôt dans le processus. C'est pourquoi nous vous invitons dès le **jeudi 7 avril à 20h30 à la Maison des Associations** pour un premier échange d'idées sur cette question complexe de l'adaptation et des réactions face au changement climatique.

Nous commencerons par exposer rapidement les enjeux et les objectifs du PCAET de VGP, par présenter quelques données préliminaires de diagnostic pour avoir une base de réflexion commune. Ensuite, nous vous proposerons d'échanger librement sur le sujet. Pour ne pas se perdre dans la complexité et l'étendue de cette question, il sera sans doute utile de se fixer des domaines prioritaires qui sont particulièrement pertinents pour notre commune. On peut d'ores et déjà penser que les thèmes des transports, de l'agriculture et des espaces naturels, des économies d'énergie et de la production d'énergie renouvelable, de la gestion des déchets seront au cœur de nos discussions.

Nous espérons vous retrouver nombreux le 7 avril !

Vous pouvez également donner votre avis ou faire des propositions dans la « boîte à idées » VGP que vous trouverez sur le site internet versaillesgrandparc.fr, menu Au quotidien, rubrique Un cadre de vie préservé, puis Plan climat. Et si vous nous envoyez une copie de votre message, nous pourrons le traiter plus personnellement.

HAIES

Grâce à la participation de Logeois venus prêter main forte aux futurs maraîchers et à de nombreux bénévoles (étudiants, donateurs, etc.), le dimanche 30 janvier 2022, c'est environ 600 jeunes arbres et arbustes qui ont été plantés aux Loges-en-Josas. Deux haies champêtres ont ainsi vu le jour dans notre commune sur les parcelles agricoles rue de Buc.
Terre et Cité a en effet lancé un vaste programme de replantation de haies sur le plateau de Saclay. L'association a recherché et obtenu de nombreux financements (région, fonds européens, fondations, associations parmi lesquelles celle d'un Logeois - Léoplanet -...) complétés par la générosité des donateurs qui ont participé par le biais de la plateforme mise en place par Terre et Cité. Léa Boros, volontaire service civique employée par la mairie et présentée dans le dernier numéro du Logeois, a également apporté une aide très précieuse et a été très efficace dans la gestion opérationnelle du projet.

Ces haies seront des atouts pour le maintien et le développement de la biodiversité. Des essences variées et locales ont été choisies pour prendre en compte l'accueil de la faune inféodée et l'adaptation au changement climatique. Sur le terrain maraîcher, les essences de la haie ont été sélectionnées pour favoriser le développement des espèces auxiliaires, nécessaires à la régulation des prédateurs sur les parcelles maraîchères. Les jeunes plants sont pour le moment entourés de protections limitant les dégâts pouvant être causés par la faune locale, notamment les lapins (la toponymie du site rappelle que nous sommes proches d'une "garenne", un lieu boisé où vivent les lapins à l'état sauvage).

D'autres plantations de haies sont à venir en 2023 et 2024. Nous avons encore besoin de vous pour participer à ce grand projet à l'échelle du territoire ! Rendez-vous sur :
https://terreetcite.org/concretiser-projets/haies-page-accueil/__trashed/haies-presentation-les-loges/

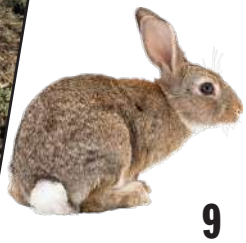

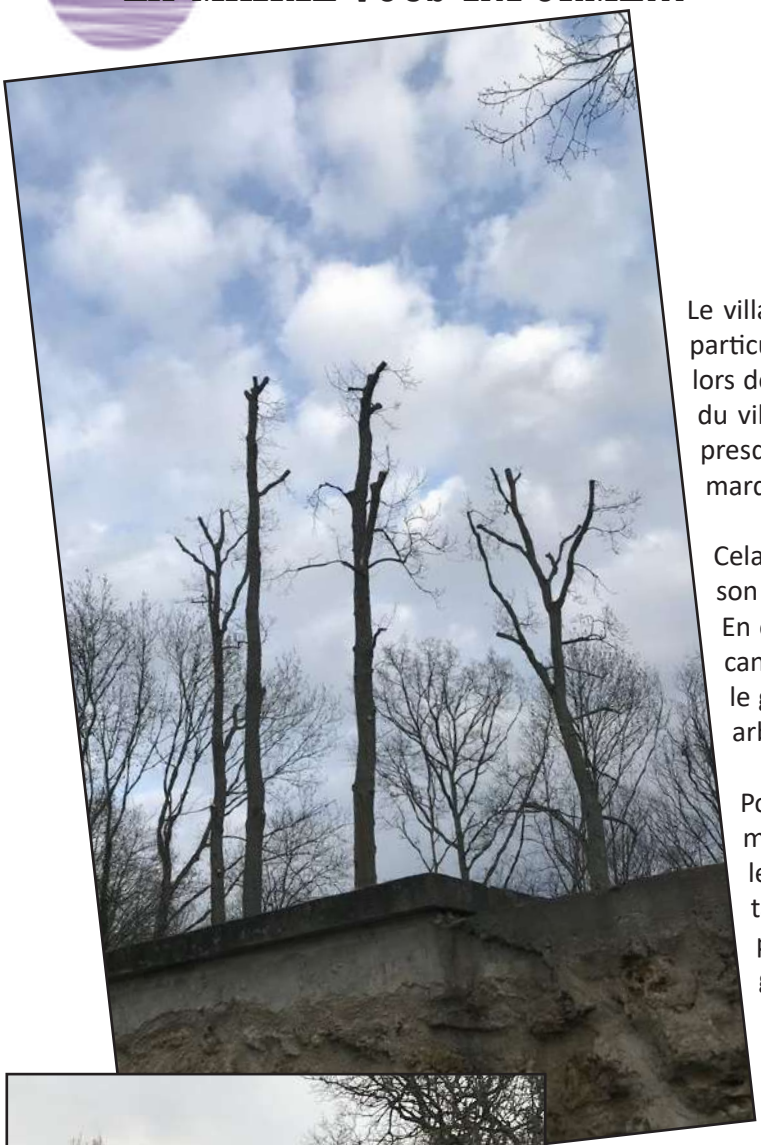

SOIN DES ARBRES

Attention à l'élagage et à l'abattage !

Le village des Loges-en-Josas possède une caractéristique paysagère particulière, observée et mise en évidence par le diagnostic réalisé lors de la première phase de révision du PLU. La couverture végétale du village est en effet très présente. Nous pouvons l'observer dans presque tous les quartiers du village et celle-ci est notamment marquée par les grands arbres comme les cèdres.

Cela confère à notre village une caractéristique paysagère qui fait son charme et qui sera un enjeu majeur dans les années à venir. En effet, la présence des arbres est très recherchée en période de canicule car ils offrent ombrage et fraîcheur ! Ils offrent également le gîte et le couvert à une faune inféodée, riche et diversifiée. Les arbres sont donc de bons alliés pour l'avenir.

Pourtant, nous ne les traitons pas comme il se doit ! Par méconnaissance, par peur ou simplement par commodité, nous les faisons tailler, élaguer ou abattre. Attention, une mauvaise taille peut mettre un arbre en danger, si celle-ci n'est pas exécutée par un spécialiste. Assurez-vous de toujours travailler avec des gens qualifiés.

Les arbres ne devraient pas être taillés sévèrement : cela les déséquilibre et les fragilise lors des repousses. Malgré tout, parfois, nous devons procéder à des élagages. Les professionnels doivent pouvoir vous garantir une coupe propre et équilibrée, de façon à ce que l'arbre puisse repartir et garder une belle silhouette. Ces élagages doivent avoir lieu en hiver, lors du repos végétatif. Evidemment, ici nous ne parlons pas des arbres fruitiers, qui nécessitent un autre type de taille.

Un professionnel ne devrait pas vous proposer de tailler votre bouleau par exemple, car c'est un arbre qui ne supporte pas les tailles, et qu'on ne taille pas. En outre, il évolue peu à l'âge adulte.

En tout cas, dans notre village, tous les arbres sont protégés au titre de la protection de la vallée de la Bièvre et si vous souhaitez faire abattre un ou plusieurs arbres, vous devrez remplir une déclaration préalable qui sera examinée par l'architecte des bâtiments de France.

S'il est très rapide de faire abattre un arbre, il est en revanche très long pour en avoir un de belle taille ! On dit souvent qu'on plante un arbre pour que les générations suivantes en profitent... Préservons les paysages que nous aimons tant !

GESTION DIFFÉRENCIÉE

Qu'est-ce que la gestion différenciée ?

La gestion différenciée consiste à gérer les espaces de la commune de façon différente en fonction de plusieurs critères notamment liés à l'usage fait de ces espaces et aux enjeux qui y sont associés.

Pour chaque espace, une gestion différente et pour chaque élément du patrimoine (foncier et végétal) un traitement spécifique, avec des niveaux de prestation variables selon la catégorie dont il relève (parc, bords des routes, massifs...), sa fonction culturelle, sociale et biologique, son rôle dans le tissu urbain et la relation qu'on souhaite créer avec le végétal.
La définition des objectifs à atteindre permet d'en avoir une vision globale à l'échelle de la commune. Ces objectifs peuvent être intégrés aux documents d'urbanisme (PLU). Ils permettent de définir une ligne de conduite. Il est primordial de hiérarchiser les objectifs, site par site, afin de conserver la cohérence de la démarche.

Des objectifs sociaux :
• Améliorer le cadre de vie des habitants en mettant à leur disposition une diversité d'espaces
• Développer le rapport des Logeois à l'environnement et favoriser l'autonomie des agents communaux avec un cadre mieux défini.

Des objectifs environnementaux :
• Préserver et enrichir la biodiversité dans les espaces naturels et construits, limiter les pollutions, gérer les ressources naturelles,
• Valoriser les déchets verts : les feuilles d'automne sont proposées aux membres de l'association "Les Loges en Jardins", pour du paillage et du compostage. La tonte en mulching permet de laisser sur place l'herbe hachée qui devient paillis protecteur contre la sécheresse et engrais naturel gratuit,
• Economiser la ressource en eau (choix de plantes vivaces, de variétés moins gourmandes en eau),
• Favoriser le retour du patrimoine paysager, les écosystèmes existants et la biodiversité.

Des objectifs économiques :
• Charges de fonctionnement moins importantes (diminution des surfaces jardinées),
• Optimiser les moyens humains, matériels et financiers,
• Maîtrise des temps de travaux (calendrier annuel, périodicité, etc.),
• Adapter le matériel (tondeuse, faucheuse, broyeur, matériel élagage, etc.),

• Sensibiliser les personnels communaux, notamment via les formations et les visites sur site organisées par le conseil départemental des Yvelines, chaque année dans le cadre du concours des villes et villages fleuris.

LA MAIRIE VOUS INFORME...

Des enjeux culturels :
• Valoriser l'identité des paysages (trame verte et bleue – la Bièvre et les fonds de vallée),
• Mettre en valeur des sites patrimoniaux et architecturaux (maison forestière de la porte de Jouy, maisons en meulière, église, château des Côtes…),
• Diversifier et transmettre le savoir-faire du jardinier.

La mise en place de la gestion différenciée implique une connaissance de l'ensemble du patrimoine à gérer. Dresser un inventaire quantitatif et qualitatif permet de connaître les surfaces à entretenir et les caractéristiques de chaque site : lister et nommer les différents espaces de la commune, les localiser sur plan (avec codes couleurs par ex. pour différencier les espaces), les classer par typologie, dégager l'identité communale rurale, définir les ambiances de la commune, préciser les potentialités de chaque espace, etc.

Nous avons confié la tâche de cet inventaire à une étudiante de TECOMAH. Après avoir pris connaissance des lieux avec Aurélien Fresnel, elle a débuté un travail de cartographie qui nous sera précieux pour ensuite définir les différents niveaux d'entretien souhaité.

Cette démarche de gestion différenciée s'entend dans le temps, tant par sa mise en place que par sa réalisation au quotidien. Nous avançons doucement dans cette démarche mais avec la volonté de réussir !

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Il est temps de vérifier la présence ou non dans les pins et les chênes de vos jardins, de nids de chenilles processionnaires. Ces nids forment de gros cocons de soie blanche, parfaitement visibles dans les hauteurs des arbres. Après leur éclosion, les chenilles se déplacent en file indienne. Nuisibles pour l'homme, le seul contact avec leurs poils provoque des démangeaisons importantes, des éternuements… elles s'attaquent aussi aux animaux !

Elles sont également nuisibles au bon développement des arbres sur lesquels elles vivent. Dès l'éclosion de leur cocon, ces parasites se nourrissent des aiguilles de leur hôte.

Un traitement connu pour son efficacité est la pulvérisation de la bactérie Bacillus Thuringiensis. L'idéal est d'intervenir alors que le parasite est encore à un stade jeune, c'est-à-dire avant leur stade urticant. Grâce à une action rapide et ciblée, en effet, le traitement est sûr de réussir.

Il existe aussi des méthodes complémentaires pouvant être adoptées : échenillage, éco-piège, confusion sexuelle ou pièges à phéromones, ainsi que lutte curative. La première est une technique à adopter en hiver, c'est-à-dire de septembre à janvier. La seconde solution est idéale de novembre à avril, donc entre l'hiver et le printemps. Quant aux deux dernières luttes, elles sont des traitements d'été (juin à août). La confusion sexuelle ou le piège à phéromones permet de capturer presque la moitié des insectes nuisibles mâles présents sur les arbres et ce, selon la zone traitée. En ce qui concerne la lutte curative, elle permet de réduire la quantité de chenilles et de papillons.

En mars/avril, l'éco-piège est donc la méthode à adopter. Vous pouvez en trouver facilement, il est grand temps de les poser !

RENOUÉE DU JAPON

Que faire face à la renouée du Japon : la stratégie aux Loges-en-Josas

La renouée du Japon est une plante d'Asie Orientale où elle était notamment cultivée pour ses propriétés médicinales. Elle a été importée en Europe en tant que plante ornementale mais s'est rapidement développée en dehors de nos jardins et est aujourd'hui classée comme une des principales espèces envahissantes d'Europe. Grâce à sa croissance rapide, elle est très compétitive face aux autres espèces végétales et peut conduire à une diminution de la biodiversité dans les zones où elle se développe. Pouvant également détériorer le bitume grâce à ses racines robustes, elle doit être surveillée de près afin de limiter son expansion.

Quelques pieds de renouée de taille modeste ont été repérés aux Loges-en-Josas et la commune veille à limiter leur expansion sans pour autant chercher à les éradiquer. Les pieds actuels ne représentent pas une menace mais il faut les surveiller. L'éradication de la renouée du Japon est une tâche quasi impossible sans le déploiement de moyens considérables, coûteux et qui peuvent augmenter le risque de dissémination de la plante. Aussi il sera d'abord mis en place un dispositif de surveillance de l'expansion des massifs repérés d'une année sur l'autre. Dans le cas d'un développement préoccupant, une limitation de l'expansion par des fauches répétées et un bâchage des massifs sera prévue.

Si vous repérez cette plante dans votre jardin sans l'avoir invitée, il est possible de la tailler (ce qui ne permettra pas de tuer la plante qui possède des rhizomes en profondeur. A partir de ces rhizomes, de nouveaux pieds peuvent se développer). Dans le cas d'une taille ou d'un arrachage, les branches coupées peuvent être amenées dans des déchetteries les acceptant, en prenant garde à ne pas en laisser tomber en route. En effet, 1cm de tige de renouée peut redonner un nouveau pied ! Les travaux doivent donc être réalisés avec beaucoup d'attention !

FRELONS ASIATIQUES

Attention aux nids de frelons asiatiques

Vous avez repéré un nid de frelons installé très haut dans les arbres ? Il s'agit peut-être d'un nid de frelons asiatiques.

Ne prenez pas le risque de le détruire vous-même, cela peut être dangereux en cas de piqures multiples pouvant provoquer une réaction allergique importante (choc anaphylactique).

Faites appel à une société spécialisée pour qu'elle intervienne et enlève ce nid de frelons.

LA MAIRIE VOUS INFORME...

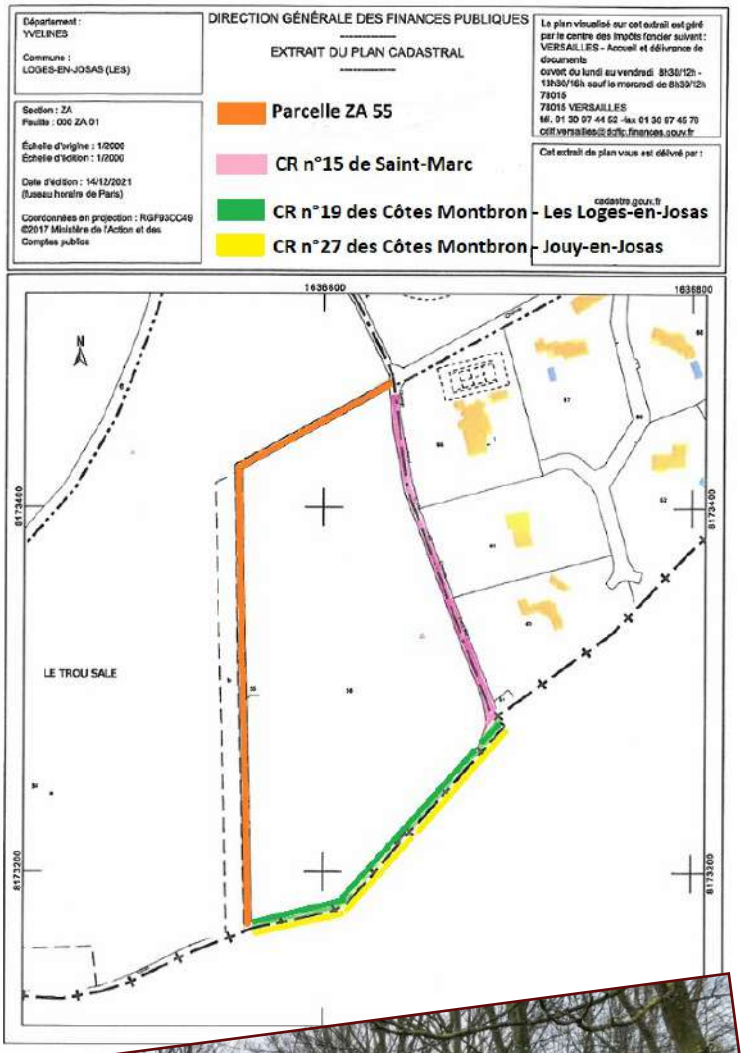

CESSION DE CHEMINS RURAUX

Une démarche destinée à clarifier juridiquement une situation et à valoriser nos circuits de randonnée.

Depuis plus de 20 ans, un accord oral puis une procédure d'échange entamée mais non achevée avaient conduit la commune à accepter l'usage privé d'un chemin public en contrepartie de l'usage public d'un chemin privé dans les accès au Parc des Côtes Montbron.

En effet, alors que le chemin "des Alènes" constituait la voie d'accès à sa demeure, le propriétaire a obtenu de la municipalité que le public contourne sa maison et passe par le chemin de Saint Marc qui lui appartient et qu'il avait aménagé à cet effet. Cet échange de fait s'est installé dans la durée et a conduit le propriétaire à mettre de l'enrobé sur la voie et à poser un portail aujourd'hui fermé. Cette inversion devait être entérinée juridiquement et a fait l'objet d'une enquête publique en 2012. Le commissaire enquêteur avait émis un avis favorable, soulignant notamment que le nouveau tracé était plus qualitatif pour les promeneurs.

Mais la procédure n'est pas allée à son terme et la commune a donc dû la reprendre, lançant une nouvelle enquête publique qui s'est tenue au mois de janvier. Après l'avis favorable sans réserve du commissaire enquêteur, la commune va poursuivre les démarches en vue de finaliser juridiquement les choses.

Dès lors qu'elle sera propriétaire du Chemin de Saint Marc, y compris dans la partie à travers champ parfois boueuse, elle pourra faire le nécessaire pour le rendre plus praticable pour les promeneurs.

L'inscription de cet itinéraire dans les chemins de randonnée proposés sur les cartes pourra également être réalisée.

PPBE

Le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc (VGP) est mis à disposition du public pendant deux mois conformément aux articles R. 572-9 et L.572-8 du Code de l'Environnement, du lundi 7 mars 2022 au samedi 7 mai 2022. Ce plan a pour objectif de mettre en cohérence ses actions et celles des gestionnaires compétents afin de mettre en œuvre une politique de lutte contre les nuisances sonores à l'échelle du territoire.

Les pièces du dossier seront consultables durant cette période : au 6 avenue de Paris 78000 Versailles, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h et sur le site internet de VGP.

VILLES CYCLABLES

Baromètre des villes cyclables : Un village où il fait bon pédaler !

Non seulement il fait bon vivre aux Loges-en-Josas – premier village d'île-de-France au classement 2022 des villes et villages où il fait bon vivre – mais il fait bon pédaler.

Tous les deux ans une association nationale de cyclistes, la F.U.B. (Fédération des Usagers de la Bicyclette) demande aux usagers du vélo de répondre à un questionnaire en ligne afin d'exprimer leur ressenti et leurs attentes concernant leurs déplacements à 2 roues au quotidien. Des notes et classements s'ensuivent pour les communes, notées de 1 à 6 et catégorisées sur une échelle de A+ à G allant de « climat vélo excellent » à « climat vélo très défavorable ».

Voici deux ans, Les Loges-en-Josas avait brillé avec une note de 3,86 et un C (« climat vélo plutôt favorable ») leur permettant d'accéder à la 7e place du podium national des villes et villages de moins de 20 000 habitants !

Cette année, la note est passée à 4,29 et nous obtenons un B (« climat favorable »), faisant de notre village le seul village francilien de moins de 5000 habitants à apparaître dans le classement !

Les efforts de la mairie en faveur des circulations douces y sont soulignés et espérons que les projets en cours (installation d'une borne de réparation vélo place Louis Grenier, parking sécurisé à la gare du Petit-Jouy, test de Chaucidou dans la rue du Petit-Jouy, voie verte dans le chemin des boulangers,…) contribueront à améliorer encore la vie des cyclistes dans les années à venir.

ONF

Replantation du Val des Loges, Bois de la Garenne

Durant l'hiver 2020/2021, l'Office National des Forêts avait procédé à des coupes d'entretien dans le bois de la Garenne, les premières depuis 1998.

Ayant constaté au Val des Loges surplombant la ferme de Vauptain que 90 % des arbres étaient malades (encre du châtaignier,…), une coupe intensive y avait été opérée, provoquant quelque émoi chez nos concitoyens ignorant la situation sanitaire désastreuse de l'endroit.

La replantation de ce terrain d'1,2 hectares avait dès le départ été prévue et elle vient tout juste d'avoir lieu, après les travaux de préparation du sol à Noël.

Au total, près de 3000 arbres ont été plantés, en mélangeant les essences et en ligne afin de faciliter le suivi et l'entretien de ceux-ci : 2100 Chênes sessiles, 300 Merisiers, 300 Alisiers torminaux, 200 Cormiers, 50 Pommiers sauvages et 50 Poiriers sauvages.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque s'agrandit !

La bibliothèque est un lieu de rencontre intergénérationnel des Loges-en-Josas depuis de nombreuses années puisqu'elle offre ses services aux enfants depuis leur jeune âge (crèche, école maternelle, école élémentaire), aux adolescents, aux adultes et aux seniors en leur proposant un accueil, des ouvrages et un accompagnement adaptés à chacun d'entre eux.

Depuis quelques années, il était apparu nécessaire d'adapter à leur tour les locaux de la bibliothèque à cette variété de publics de manière à optimiser leur accueil, pouvoir poursuivre dans les meilleures conditions la mission d'initiation à la lecture des plus petits et permettre aux familles de venir partager ensemble des moments autour des livres.

Après une phase de conception et de préparation en 2021, votre équipe municipale a donc le plaisir de vous confirmer que le projet d'extension de la bibliothèque des Loges-en-Josas sera concrétisé dans les prochains mois.

Pour rappel, ce projet consiste à agrandir la partie publique des locaux de la bibliothèque en procédant à la couverture du patio extérieur actuellement inexploité.

L'extension ainsi réalisée permettra d'aménager un coin d'accueil spécialement dédié aux plus petits et facilitera l'organisation des expositions ou des manifestations régulièrement proposées par l'équipe d'animation de la bibliothèque.

En termes de planning, le début des travaux est prévu mi-avril et durera 3 mois. Bien entendu la bibliothèque restera ouverte pendant cette période de travaux avec des modalités d'accueil qui seront adaptées au contexte et précisées par la bibliothèque auprès de ses usagers.

Côté financement, l'ensemble de l'opération (mobilier compris) coûte 84 000 € et a fait l'objet de deux subventions importantes par la Région Ile-de-France et par le Ministère de la Culture, pour un montant global de 56 000 €. L'impact de cette opération sur le budget municipal est ainsi amoindri, au bénéfice d'un nombre important de Logeois de tous âges qui fréquentent et bénéficient des services de la bibliothèque.

ORDURES MÉNAGÈRES

Début de la facturation à la levée des ordures ménagères

La phase de test de la tarification éco-responsable des ordures ménagères (TECO) – le comptage des levées et la facturation à blanc – s'achèvera le 31 mai.
La facturation réelle à la levée commencera à partir du 1er juin, pour la période 1er juin - 31 décembre 2022, à payer en même temps que la taxe foncière de 2023.

Cette fois on y est ! A vos marques ? Prêts ? Triez !

TRAVAUX MAIRIE

Rénovation énergétique de notre mairie

La mairie des Loges-en-Josas a toujours été un bâtiment essentiel à la vie du village. En 1912, il abritait l'école communale, qui utilisait une seule salle pour tous les enfants âgés de 6 à 14 ans. La mairie servait aussi de bureau de poste et même de prison !

A cette époque, la salle de classe était située au rez-de-chaussée et était chauffée en son milieu par un poêle à charbon !

La mairie a certes évolué au fil des années, abandonnant un à un tous ses rôles annexes pour devenir le bâtiment que nous connaissons à présent, mais sa structure technique, quant à elle, n'a jamais changé. Les fenêtres, les murs, le toit, les portes étaient quasiment tous d'origine.

C'est la raison pour laquelle il devenait urgent d'effectuer des travaux de rénovation et d'isolation. Une première étude a été réalisée en 2015 mais le coût final était prohibitif pour notre budget. Désormais, la rénovation énergétique a le vent en poupe et des financements importants ont été débloqués dans le cadre du plan de relance.

Pour atteindre de réelles économies d'énergies, les travaux réalisés sont les suivants :
- Isolation des murs intérieurs (nord, ouest et est)
- Remplacement des huisseries et de l'ensemble de la ventilation
- Isolation par l'extérieur du mur sud (côté cour de l'Ancienne mare)

Tous ces travaux, encadrés par l'architecte de bâtiments de France, représentent la somme de 118 000 € HT dont la majeure partie est subventionnée (74 000 €). Les 44 000 € restant sont donc à la charge de la commune.

NAVIGO AMÉTHYSTE

Le titre Améthyste est un forfait de transport financé par le Conseil départemental des Yvelines à destination des personnes âgées, handicapées, anciens combattants et veuves de guerre qui leur permet, sous conditions d'éligibilité, de voyager gratuitement.

Il est délivré exclusivement sur carte Navigo personnalisée mensuelle/semaine (avec votre nom, prénom et votre photo).

Le titre Améthyste permet des déplacements sur tous les modes de transport en commun d'Ile-de-France (Métro, RER, bus, tramway et train) y compris Orlybus, Roissybus, Noctilien, Orlyrail, certains services de transports à la demande et de dessertes locales appliquant la tarification fixée par Île-de-France Mobilités. Il permet un nombre illimité de voyages dans la limite des zones délivrées par le Conseil départemental et valable 12 mois suivant sa souscription.

Demande à effectuer auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : ccas@mairieleslogesenjosas.fr Tel : 01 39 07 16 70

Renouvellement de votre carte : cette démarche doit être effectuée au plus tard le 20 du mois de fin de validité de votre carte actuelle. Si votre carte est renouvelée, vous pouvez la recharger en gare.

JOURNÉE DES AÎNÉS

Retour en images sur la journée de Madame le maire, le 17 mars 2021, à La Coupole, à Paris ! Un beau moment pour 73 Logeoises et Logeois, avec la participation de Jocelyne LUCAS, qui nous a régalés de chansons reprises en cœur.

UKRAINE

Soutien des Logeois pour les déplacés ukrainiens

La commune et les Logeois se mobilisent pour apporter de l'aide aux populations ukrainiennes déplacées. Vous avez été nombreux à apporter des produits de première nécessité et nous vous en remercions. Les services du Département des Yvelines ont pu ainsi venir chercher une vingtaine de grands cartons. Ils seront centralisés dans l'une des aires logistiques réparties sur le territoire, puis acheminés jusqu'en Ukraine.

Répondant à l'appel lancé pour offrir un hébergement chez des particuliers, plusieurs foyers ont proposé un logement. La Préfecture des Yvelines a mandaté l'association "AURORE" notamment pour l'appariement accueillants/accueillis. La mairie est en charge de faire remonter ces offres après avoir vérifié qu'elles permettent un accueil autonome pour les personnes déplacées.

Pour faire face aux besoins immenses, l'aide se porte maintenant sur du matériel spécifique tel que des médicaments et dispositifs médicaux de secours, ou des groupes électrogènes. Ces matériels, qui ne peuvent faire l'objet de dons de particuliers, doivent être achetés.

Vos dons financiers peuvent être faits sur le site de la Protection civile : htttps://don.protection-civile.org/soutenir. Par ailleurs, les personnes parlant ukrainien peuvent se manifester également auprès de la mairie. Les besoins en alphabétisation sont et seront importants pour faciliter l'apprentissage du français et l'installation des Ukrainiens en France.

Les associations humanitaires feront face à des besoins en bénévoles. Pour vous renseigner plus généralement sur le bénévolat : www.jeveuxaider.gouv.fr

Plus que jamais les associations et les collectivités ont besoin de vous !

CÉRÉMONIE DE LA FLAMME

Belle cérémonie de mémoire le samedi 12 mars au rond-point de la Garenne !

Un public nombreux – plus de 200 personnes, des rappels historiques, de l'émotion, même une leçon de patriotisme pour la jeune génération par le Général Michel, Président de la fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque !

L'accueil de la Flamme, allumée à l'Arc de Triomphe sur la tombe du soldat inconnu et apportée par la Société des membres de la Légion d'honneur représentée par son président, l'amiral Coldefy qui nous a fait l'honneur de sa présence en grand uniforme. On pouvait aussi remarquer de nombreuses décorations de la Légion d'honneur arborées parmi les personnes présentes.

Une borne de Koufra baptisée au sable d'Utah Beach grâce à la venue du maire de St Martin de Varreville (Utah Beach), de très beaux témoignages familiaux de jeunes élèves du Lycée Franco-Allemand (LFA), et le décor impressionnant des véhicules de la Libération de notre fidèle association UNIVEM...

Enfin la présence musicale de tout le Big band du LFA, qui a osé défier le temps menaçant pour nous interpréter la marche de la 2ème DB reprise en cœur par toute la foule, et trois morceaux de Glenn Miller, le musicien américain à la mode au moment de la Libération.

L'équipe municipale remercie chaleureusement tous les participants et tous ceux qui sont venus assister à cette cérémonie !

DECAUVILLE

Les voies étroites de chemin de fer Decauville

Cette carte postale ancienne de la Porte de Jouy (maison forestière) intrigue par la voie de chemin de fer qui passe sous le porche : afin de comprendre ce qu'elle fait là, remontons un peu l'histoire…

Decauville, une famille du plateau de Saclay
Installée dans la région dès le XVIIIe siècle, la famille Decauville a exploité des fermes à Antony, à Orsay et à Voisins-le-Bretonneux, tenant les postes de maire à de nombreuses reprises.

En hommage à la famille, la municipalité de Voisins-le-Bretonneux rachètera la ferme familiale et la transformera en 1993 en centre culturel baptisé « Espace culturel Decauville ».

Les établissements Decauville
A la fin du XIXème siècle, Armand Louis Victor Decauville et son fils Paul gèrent une importante exploitation de betteraves sucrières non loin de là, à Evry.

Lors de l'automne 1875, 9 000 tonnes de betteraves sont immobilisées par un terrain détrempé. Paul va imaginer de créer un chemin de voies ferrées le long des champs, les rails écartés de 40 cm étant posés sur des traverses en bois. Des petits chariots équipés de paniers poussés à la main ou tractés par des chevaux permettent de transporter la récolte, qui est sauvée : il a inventé le « chemin de fer portatif », qu'il va breveter et commencer à fabriquer dans l'atelier de sa distillerie. Cette invention lui vaudra une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1878.

Passant à un écartement de 60 cm, et utilisant des traverses métalliques facilement démontables et transportables, le procédé est adopté dans les carrières, les mines, les sites industriels, et par l'armée.
La Société Decauville Aîné deviendra célèbre dans le monde entier.

La guerre de 14-18
Après la déroute de la guerre franco-allemande de 1870, il apparaît qu'un moyen de transport adapté doit être choisi par l'armée française pour le transport des matériels en masse. La solution Decauville sera adoptée. Le projet aboutira en 1888 à un système ferroviaire complet de voies et matériels adaptés aux transports en temps de guerre.

Il sera un outil stratégique primordial lors de la Première Guerre mondiale. Il permettra la desserte de nombreuses fortifications, puis transportera hommes, blessés, munitions et matériel pendant tout le 1er conflit mondial.

A la fin du conflit on comptera 3 800 km de voies de 0,60 m, sur lesquelles circulent 740 locomotives tractant des milliers de wagons de diverse nature

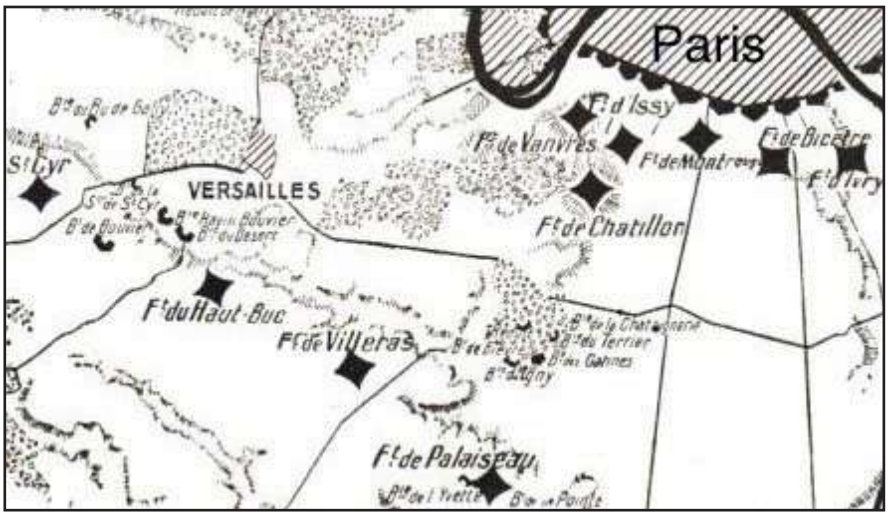

Le système Decauville aux Loges

Jouy-en-Josas se trouvait au centre du dispositif militaire du secteur sud-ouest du « camp retranché de Paris ». C'est à partir de la cour de marchandises de la gare actuelle qu'avaient lieu les transbordements de matériel et que partaient les lignes à voie étroite vers les forts de la ligne de défense : une ligne partait vers l'est, en direction des forts de Villeras et de Palaiseau et une autre ligne vers l'ouest en direction des forts du Haut-Buc, de Bouviers et de Bois-d'Arcy.

En complément, des embranchements alimentaient des batteries, des dépôts et l'aérodrome de Buc.

De la gare de Jouy, cette ligne ouest (représentée en bleu) rejoignait le chemin rural Nr 3 « de Buc à Jouy », qui longe la rive droite de la Bièvre, passait sous l'arche de la Porte de Jouy qui n'était alors encore qu'une porte (d'où la photo ci-contre), traversait la ferme de Vauptain qui n'était pas un haras pour rentrer dans le bois de la Garenne.

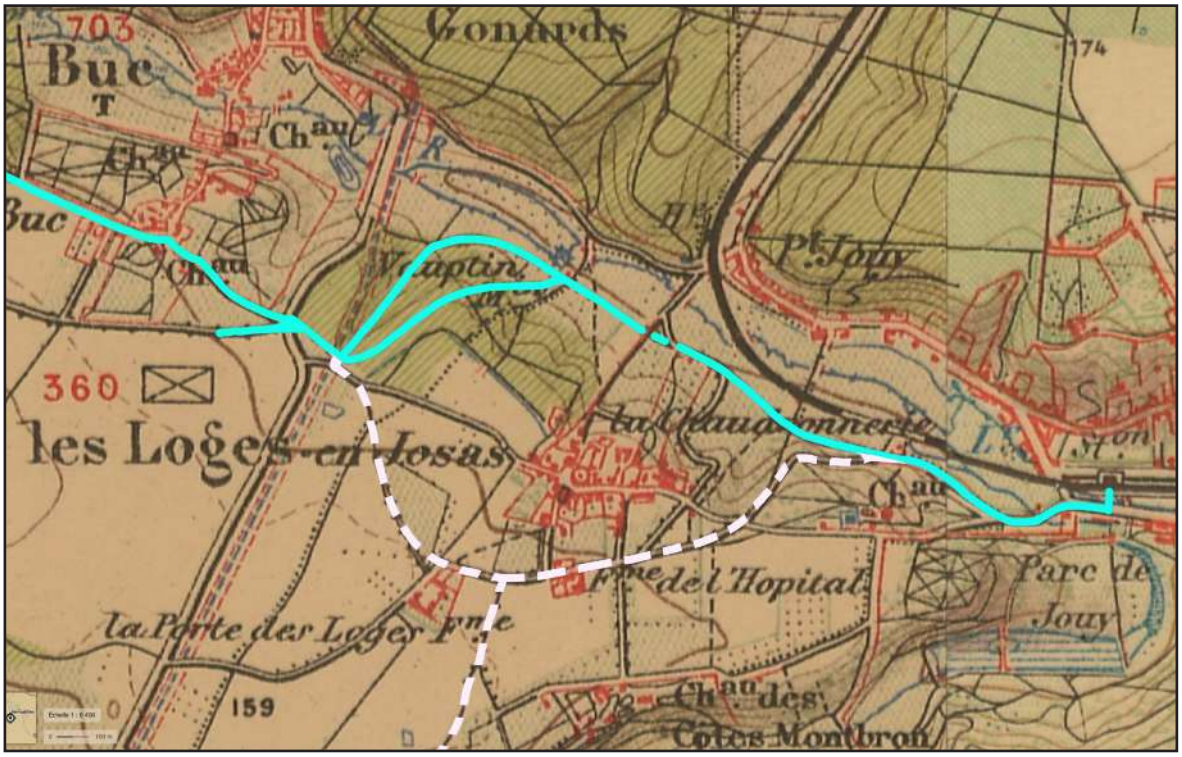

Pour arriver à l'actuel Mirage III, il fallait escalader la colline entre la vallée de la Bièvre et le plateau. Il y eut deux trajets, le premier trop pentu ayant fait place à un second trajet plus compliqué mais moins raide, dont on voit encore les traces aujourd'hui à flanc de colline. Il fallait cependant parfois deux locomotives pour arriver à grimper la pente avec du matériel lourd !

À partir de là, la ligne rejoignait le Fort de Buc et les forts de l'Ouest avec une dérivation vers l'Aéroparc Blériot - dont les infrastructures sont représentées par ⊠

Par ailleurs, pour améliorer le dispositif de couverture défensive, le site de la Croix-Blanche, au nord de Toussus-le-Noble avait été retenu pour créer une batterie supplémentaire. Ce n'est pas un hasard si, 30 ans plus tard, l'armée allemande choisira la même position pour disposer ses batteries, qui tueront plusieurs militaires français et détruiront trois chars Sherman.

Mais pour approvisionner cette unique batterie, il aurait fallu créer une dérivation longue de 4 km, représentée en pointillé sur la carte. Elle est donc restée au stade de projet, d'autant que dès l'automne 1914, les combats se figeant dans une guerre de tranchées, la menace s'éloignait de la région : le camp retranché de Paris fut progressivement déséquipé dès 1915 et les voies ferroviaires réaffectées sur le front.

À signaler la création, à Jouy-en-Josas fin 1914 à l'intérieur même de la gare, de l'une des deux écoles d'instruction destinées à la construction des chemins de fer Decauville.

ÇA BOUGE AUX LOGES !

JEUX DU PRINTEMPS

JEU DES 7 ERREURS

Trouvez les 7 erreurs entre ces deux photos redessinées du Château des Côtes

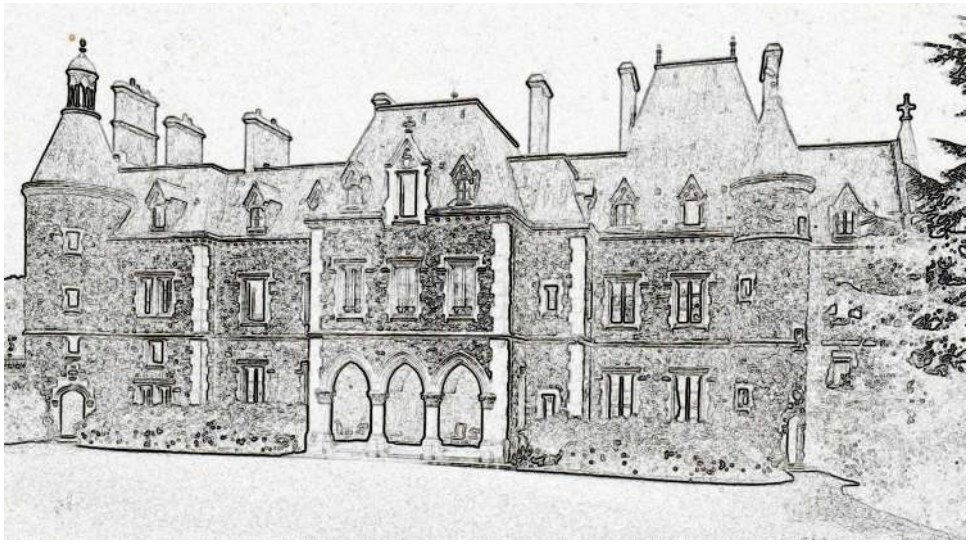

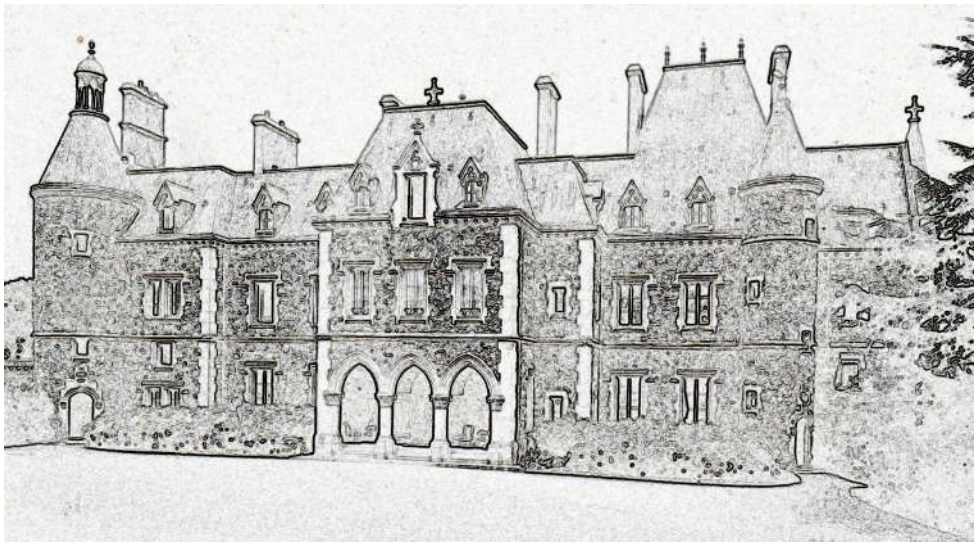

CALCUL NIVEAU CONFIRMÉ

DEVINETTE FACILE

• Si on m'ôte mon premier, je suis plus léger.
• Mon deuxième est, selon Robert, un instrument, appareil qui sert à déterminer la profondeur de l'eau
• Mon troisième est 4ème depuis le 24 février 1582.

-> Mon tout explique cette page.

Retrouvez les solutions des jeux à la fin de la page sommaire, en retournant votre Logeois !

FESTIVAL DE CINÉMA

Festival du film Fantasique aux Loges-en-Josas

En raison de travaux imprévus au cinéma Le Reflet Médicis (Paris), le festival du Film Fantasique de France 2022 aura lieu aux Loges-en-Josas du **28 avril au 1er mai** prochain ! Après le succès de l'exposition "briq'expo", les parents d'élèves se sont proposés pour organiser l'accueil des stars sur notre commune. **Le village sera totalement fermé à la circulation. Des parkings seront proposés à Petit Jouy et à Buc. Les haras mettront à disposition des chevaux et charettes pour vous amener chez vous.**
Plusieurs endroits sont prévus pour la projection des films : la MdA, la halle sportive et même un cinéma plein air au sein du Parc Yvon Le Coz, qui rappellera de bons souvenirs. Sur ce dernier site, sera diffusé "Evil Dead 4", la suite du film d'horreur mythique, ainsi que "Red is Dead", un film de production danoise.

Nous recherchons un projectionniste pour projection privée. Self-défense demandé, Brt. Pos. S'adresser à la mairie.

LOGES EN JARDINS

Mésanges : l'insecticide qui gazouille

Plus exactement, les mésanges zinzinulent. Ces petits passereaux au bec court sont insectivores et granivores, et peuvent être un atout majeur dans le jardin. En effet, en raison de leur régime alimentaire ils peuvent agir comme insecticide naturel et vous aider à vous débarrasser de nombreux insectes nuisibles pour les plantes et les arbres fruitiers.

Une mésange peut atteindre une quinzaine d'années en captivité mais l'espérance de vie en milieu naturel n'excède pas, le plus souvent, deux à trois ans. Deux principales espèces de mésanges fréquentent nos jardins :
• La mésange charbonnière facilement identifiable grâce notamment à sa tête noire à larges joues blanches.
• La mésange bleue, plus petite, de forme rondouillarde avec un magnifique plumage à dominante bleu et jaune.

La mésange est un redoutable prédateur pour un grand nombre d'indésirables : pucerons, chenilles, araignées, larves d'insectes, punaises ou coléoptères… Pour nourrir ses petits et eux-mêmes, un couple de mésanges peut ainsi capturer jusqu'à 500 insectes par jour.

Quelques conseils pour attirer les mésanges dans votre jardin :
Préservez vos grands arbres : Pour choisir leur nouveau territoire, les mésanges privilégient souvent les haies touffues d'espèces fruitières épineuses (prunellier, églantier, aubépine ..) et les grands arbres aux feuillages denses comme les chênes, les bouleaux ou les peupliers.

Placer des mangeoires pour l'hiver : En hiver, les insectes se font plus rares et les mésanges peuvent peiner à trouver de quoi se nourrir. Des graines, principalement de tournesol, leur permettront de passer la saison froide en toute tranquillité. Il ne faut pas nourrir les oiseaux à la belle saison car beaucoup d'entre eux adoptent un régime insectivore.

Installer des nichoirs : Des petits nichoirs, si possible orientés au sud permettent aux mésanges de se protéger des intempéries et d'abriter leurs œufs et leurs petits. L'association Les Loges en Jardin a installé en février deux nichoirs dans les arbres fruitiers des jardins partagés.

Installer des points d'eau : Été comme hiver, les mésanges cherchent des lieux pour s'abreuver et pour se baigner. De petits récipients (gamelle, ramequin, base de pot de fleurs), remplis de quelques centimètres d'eau suffisent pour qu'elles puissent boire, nettoyer leur plumage ou se rafraîchir.

Planter des fruitiers : Les végétaux produisant des fruits ou des graines sont très prisés par les mésanges : cormier, cornouiller sanguin, merisier, troène, pommier, poirier… La mésange est particulièrement efficace dans la lutte contre les carpocapses des pommes et des poires. Le carpocapse adulte est un petit papillon dont la larve pénètre dans les fruits et les rend impropres à la consommation.

N'utilisez pas d'insecticide : Pour offrir aux mésanges un garde-manger digne de ce nom, évitez à tout prix de vous débarrasser des indésirables. Une fois bien installées, les mésanges se chargeront du travail !

Il n'y a pas de saison pour attirer les mésanges chez soi. Alors, on s'y met quand ?

ÇA BOUGE AUX LOGES !

Le Joli Conservatoire
Cours de danse, ateliers chorégraphiques, éveil corporel et Yoga
aux Loges en Josas et à Jouy en Josas

JOLI CONSERVATOIRE

Le Joli Conservatoire présente son joli spectacle

« Objectif lune… »

Le samedi 4 juin à 16h30 et à 18h30

Salle du Vieux Marché à Jouy-en-Josas

La préparation des spationautes, le lancement de la fusée, le soleil, les planètes, la lune, l'apesanteur, notre Terre et ses mystères…

Emmenée par leur instituteur, une classe d'école, subjuguée par la mission spatiale de Thomas Pesquet, découvre les beautés du ciel et des étoiles.

Avec poésie, la classe nous emporte dans son voyage, à la rencontre des scientifiques passionnés, des météorites et des constellations magiques.

90 élèves danseurs vous entraînent dans cette aventure fabuleuse remplie de surprises, de folies et de douceurs…

Classique, modern'jazz, contemporain, musiques actuelles, costumes, lumières, « Objectif lune…» offre un pur moment de joie et de poésie pour tous.

Informations & réservation :
Tarif : 5 €, gratuit pour les moins de 6 ans
Réservation des places ouverte à tous à partir du 1er mai
Durée : 1h30 environ

Réservation obligatoire auprès de Coralie Grosse
par téléphone ou par mail :
Tél. : 06 60 73 47 20
lejoliconservatoire@gmail.com

BRIC-À-BRAC

Après la braderie de printemps, qui s'est tenue du 15 au 17 mars, les activités continuent et reprennent. Pas d'événement aux mois d'avril et mai, mais l'association des familles de Jouy-en-Josas et des Loges organise le **19 juin** prochain son Bric-à-brac, sur l'ancien terrain de foot, dans le virage de la rue Saint Roch, à Jouy-en-Josas. Alors à vos agendas !

L'inscription se fera à partir du mardi 7 juin 2022 de 17h30 à 19h30 à la Médiathèque 2 bis rue Oberkampf à Jouy-en-Josas.

Nous espérons vous y voir nombreux, tant comme participants que visiteurs, et que le soleil sera de la partie comme le 14 octobre dernier !

ASSOCIATION DES FAMILLES
JOUY-EN-JOSAS et LES LOGES

LÉA-CFI
LES MÉTIERS DE LA VILLE DE DEMAIN

LÉA-CFI

LÉA-CFI une école au service du territoire : Projet de réhabilitation de l'observatoire ornithologique de la réserve naturelle régionale des étangs de Bonnelles

Observer les oiseaux, les reconnaitre et améliorer leurs habitats pour mieux les protéger est une activité très régulière et prisée des élèves en formation de Bac Professionnel Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (GMNF) de LÉA-CFI.

La Réserve naturelle régionale des étangs de Bonnelles dispose d'un ancien embarcadère aménagé en observatoire ornithologique. Ce dernier a subi les assauts du temps et des dégradations.

Les élèves de terminale de ce bac professionnel du campus de Jouy-en-Josas de LÉA-CFI ont pris part au projet de réhabilitation de cet équipement patrimonial et pédagogique au cœur d'un espace naturel protégé.

Dès 2021, les élèves ont commencé à travailler par équipes à la réhabilitation de cet observatoire, en s'inspirant des normes existantes, sur ces équipements destinés à l'accueil du public en milieu naturel.

Les propositions écrites et orales de chaque équipe ont été présentées aux commanditaires, lors d'un rendu sur le campus de LÉA-CFI à Jouy-en-Josas, le 20 janvier dernier.

L'analyse collective entre le commanditaire, les élèves et le professeur en charge de ces projets, eu égard aux contraintes matérielles et financières, a permis de retenir de nombreuses actions telles que :

• Une légère taille de la végétation autour du bâtiment,
• Un rattrapage du niveau du sol avec des matériaux garantissant l'isolation phonique (type broyat),
• La pose d'un panneau type ardoise pour noter des observations, avec consignes de respect de la quiétude de la faune et d'un panneau pédagogique de présentation des oiseaux,
• Un nettoyage, préparation des murs intérieurs et peinture, la réfection des systèmes d'ouverture et de blocage des petits volets intérieurs ainsi que la pose de tablettes en bois sous les fenêtres d'observation des murs latéraux et sur toute la longueur du mur de façade côté étang,
• L'implantation d'un panneau directionnel à l'entrée du pont dit « Temple d'amour ».

Les jeunes mettront donc en œuvre leurs recommandations, sur site, en avril 2022, à l'occasion de travaux pratiques.

Cet exercice pédagogique, joignant l'utile à l'agréable, permet aux élèves d'appréhender le travail de réponse à une commande professionnelle, de confronter leurs propositions à la faisabilité et, dans un dernier temps, de passer à la mise en œuvre de ces dernières.

Pour les habitants du département, c'est la rénovation d'un lieu magique et une promenade supplémentaire à prévoir.

Secours Catholique Caritas France
ENSEMBLE CONSTRUIRE UN MONDE JUSTE ET FRATERNEL

SECOURS CATHOLIQUE

« Tous impactés, tous concernés, tous engagés »

L'équipe Jouy-Les Loges du Secours-Catholique – Caritas France rend compte de ses dernières actions et notamment de sa dernière collecte alimentaire. Elle a été réalisée au supermarché Auchan, face à HEC. Pour information, les équipes de Buc et de Vélizy, avec lesquelles nous œuvrons pour le même secteur du Secours Catholique, ont procédé à des collectes à l'Intermarché de Buc ou à Auchan de Vélizy.

Des Logeoises et des Logeois sont venus assurer la logistique de cette action. Merci à elles et à eux pour le temps qu'ils y consacrent. Le bilan a dépassé toutes les attentes, puisque l'équipe Jouy-Les Loges a été au bord de suspendre sa collecte alimentaire tant la générosité des citoyens a été intense. Bilan : une camionnette pleine à ras bord, mieux qu'une caverne d'Alibaba !

Encore un GRAND MERCI à tous pour cet élan de générosité.

Que deviennent les produits de la collecte ?
Les produits collectés, alimentaires principalement et d'hygiène (des produits d'entretien ou des couches pour bébé par exemple), sont acheminés vers l'épicerie sociale du Secours à Vélizy. Les assistantes sociales identifient les personnes en situation de fragilité de notre secteur géographique et les orientent vers cette épicerie. Les denrées et articles sont remis moyennant une participation symbolique. Toutefois, le Secours garde toute latitude d'intervention pour répondre aux situations d'urgence les plus aigües.

Information :
L'équipe du Secours catholique Jouy-Les Loges tient un café-rencontre à la salle paroissiale de Jouy, 11 rue Bonnard (à l'arrière de l'église Saint-Martin), le premier vendredi de chaque mois de 16h à 18h. Exceptionnellement la prochaine rencontre se tiendra le **8 avril** et non le 1er avril et se fera sans masque...

Cette rencontre permet aux anciens et plus jeunes de rompre leur quotidien par un temps de convivialité en échangeant librement avec chacune ou chacun, autour d'un café et d'un petit gâteau. Ce café-rencontre est ouvert à tous, et vous y êtes invités. Lors de son dernier café-rencontre le 4 mars, plusieurs Logeoises et Logeois se sont joints à ce moment convivial.

Contacts :

Annie HARRIS Responsable de l'Equipe de Jouy-Les Loges : 07 72 31 36 76

Jean-Luc ROCUET Mandaté du SC au CCAS des Loges : 06 30 88 12 82
Jeanluc.rocuet@secours-catholique.org

SNL

A propos des nouveaux logements SNL dans l'ancien presbytère

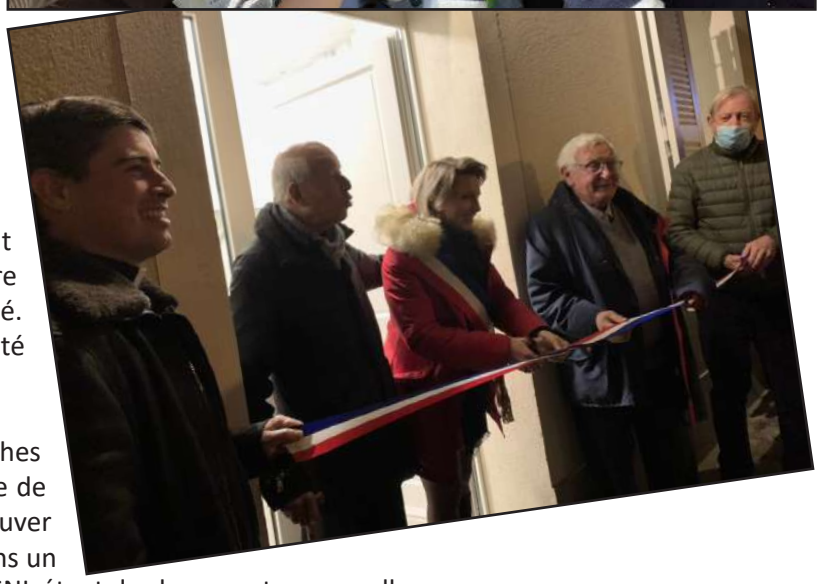

L'inauguration du presbytère rénové a eu lieu le 14 décembre et dignement en présence de nos élus, des maires de communes voisines, du député de notre circonscription, et des représentants du département et de la région. A cette occasion Roland Bruno, animateur depuis de nombreuses années de Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL) a passé le flambeau à Damien Delporte, bénévole à Buc, qui chapeaute maintenant les trois communes de Buc, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas (SNL BUJOLL).

Entre début janvier et mi-février, les familles se sont installées dans leurs nouveaux logements. Merci encore pour votre participation à cette belle aventure de solidarité. Grâce à vos dons, nous avons pu équiper presque en totalité les logements.

Chacune des familles est accompagnée dans les démarches de la vie courante par deux bénévoles parmi notre équipe de 9 membres. Le but de cet accompagnement est de retrouver une autonomie leur permettant plus tard de s'installer dans un logement pérenne d'un bailleur social classique - ceux de SNL étant des logements passerelles.

L'association organise mensuellement une réunion de ses membres (bénévoles et locataires) pour échanger et organiser des manifestations comme prochainement la tenue d'un stand SNL à la Brocante le 3 avril. Si vous souhaitez contribuer, venez déposer vos objets à vendre le samedi 2 avril entre 14h et 17h, place Louis Grenier. Le montant des ventes réalisées sera employé à l'amélioration de l'habitat.

Par ailleurs, SNL organise un spectacle à Buc le dimanche 15 mai 2022, à 18h30, 4 rue des frères Robin (salle polyvalente), suivi d'un partage avec l'acteur autour d'un pot amical :
« Tocqueville chez les Indiens », d'après « Quinze jours dans le désert » d'Alexis de Tocqueville. Adapté, joué et mis en scène par Daniel Gillet.*

Participation libre au profit du groupe local SNL BUJOLL. Les dons par chèque à l'ordre de SNL Yvelines feront l'objet d'un reçu fiscal pour ouvrir droit à une réduction d'impôt sur le revenu pouvant aller de 66% à 75% de votre don.
Ensemble, agissons pour le logement ! http://www.snl-union.org

**En 1831, Alexis de Tocqueville et son ami de Beaumont, décident de découvrir la nature sauvage du nouveau monde et partir à la rencontre des indiens. Les deux amis se trouvent aussitôt embarqués dans un authentique road-trip américain riche en rencontres truculentes et en rebondissements insolites. Routard distingué, écolo avant l'heure et humaniste sensible, Tocqueville nous conte dans une langue raffinée la fin du monde sauvage et de ce "peuple antique, premier et légitime maître du continent américain", balayés par "le torrent de la civilisation européenne", et nous donne une leçon magistrale contre les préjugés et le racisme.*

ÇA BOUGE AUX LOGES !

ASL TENNIS

ASL Tennis : les adultes en compétitions par équipe et les enfants en stages !

En ce début d'année 2022, ce sont les compétitions des adultes qui ont rythmé l'agenda de l'ASL tennis, ainsi que les stages pour les enfants, notamment pendant les vacances de février. Entre matchs par équipes à suspens, supporters toujours au rdv, visages enjoués des jeunes qui progressent à grande vitesse durant les stages, le Bureau de l'ASL Tennis revient en détails sur toutes ces actualités, pour vous faire partager ces bons moments tennistiques.

Matchs par équipes 2022 : sur tous les fronts !
« Coupe de doubles » et « +35 ans », ce ne sont pas moins de 4 équipes (hommes, femmes et mixtes !) qui défendent ardemment, avec passion et engagement, les couleurs de notre beau village des Loges-en-Josas dans toutes les Yvelines, depuis début janvier !

• Coupe de Doubles (1ère division 78) : l'équipe #1 (emmenée par Captain Lolo, Seb, Stef, Arnaud, Sylvie et Laurence) termine à la 8ème place et se maintient en 1ère division pour l'année prochaine. Sortis du tableau final par la poule la plus relevée de la compétition (avec Neauphle et Saint Arnoult qui finiront 1er et 2ème au final !), l'objectif est malgré tout atteint. L'équipe #2 quant à elle (emmenée par Captain Hélène, Isa, Sandrine, Lilli, Cédric, Christian, Xavier, Math, Bruno et Nathan) termine 12ème. Ils reviendront donc en 2ème division l'année prochaine ;
• +35 ans hommes équipe #1 (1ère division 78) : Face à Minorange, Le Pecq, l'Étang la Ville, Saint Cyr et Chavenay, l'équipe ASL Tennis (composée de Lolo, Seb, Stef et Bruno) termine au final 4ème de leur poule. L'objectif du maintien en 1ère division est donc également atteint ! Nous retiendrons surtout qu'à quelques points près de 2 « super tie-breaks de 3ème sets » (perdus…), nous aurions pu (dû !) terminer 1er de notre poule et participer ainsi, pour la première fois de notre histoire, aux phases finales pour la montée en division régionale… Ce n'est que partie remise pour l'année prochaine !
• +35 ans femmes équipe #1 (1ère division 78) : beaucoup de bobos et d'absences cette année malheureusement dans l'équipe (composée de Sylvie, Hélène, Laurence, Fred, Lilli, Isa et Sandrine). Avec quelques beaux matchs gagnés malgré tout, notre équipe s'est malheureusement inclinée face à Maule, Villepreux, Élancourt, Gargenville et Saint Cyr, terminant ainsi 6ème de sa poule, synonyme de descente en 2ème division l'année prochaine. Bravo à elles, qui se sont battues jusqu'au bout !

NB : l'équipe #2 +35 hommes (emmenée notamment par Math, Christian, Cédric, JC, Xavier, Bertrand, Pascal, et Hervé) est entrée en piste le 13 mars dernier ! Malgré une première défaite, nous leur souhaitons bonne chance pour l'objectif ambitieux de monter en 2ème division départementale !!! ».

Stages de tennis enfants : à fond les progrès !
Comme à chaque période de vacances scolaires désormais, nos 2 coachs se relaient pour proposer des stages de tennis aux enfants logeois, qu'ils soient adhérents de l'ASL Tennis ou pas, débutants ou confirmés. En cette première semaine des vacances de février, ils étaient 6 (Imrane, Dorian, Nathan, Arthur, Paul et Adib) à fouler les terrains.

« Dans une ambiance hyper sympa, les progrès des enfants, en seulement une semaine, sont vraiment impressionnants. Très assidus durant les exercices, ils s'en sont donné à cœur joie durant les petits matchs amicaux, dans une bonne humeur qui faisait plaisir à voir. N'hésitez pas à inscrire vos enfants aux stages des prochaines vacances de Pâques ! » (Éric & Joëlle).

#asltennisforever #allezlesloges #familles

ASL BTT

La section « BTT » de l'ASL pratique le Badminton et le Tennis de Table en loisir depuis 2 ans dans la halle sportive de notre village.

Il n'y a pas d'entraîneur, le jeu est libre et la section tourne avec 2 à 3 animateurs joueurs. Avec la médiatisation et la pratique en collège ou lycée, ces sports connaissent un engouement qui ne se dément pas et le nombre d'adhérents se maintient autour de 45 joueurs (dont la moitié sont des adultes).

Ces sports peuvent se pratiquer sans équipement spécifique hormis une raquette, et sont facilement accessibles aux débutants qui vont rapidement s'amuser. Les volants et les balles sont fournis par la section.
Pendant les vacances scolaires, l'activité continue. Nous ouvrons plusieurs fois par semaine afin que nos adhérents puissent continuer à jouer et se retrouver.

Nous organisons régulièrement des tournois internes tout au long de l'année. En mars, un tournoi amical de badminton est prévu avec nos voisins de la section de Buc. Ce tournoi permettra de créer des liens entre nos deux sections et de varier les adversaires.

Amateurs, jeunes et pratiquants réguliers, venez découvrir notre section et nous rejoindre lors des deux plages horaires du lundi soir (20h - 21h30) et du vendredi soir (18h30 - 21h30). Il est possible de s'inscrire en cours d'année et de venir faire un essai (contact aslbtt.loges@gmail.com).

FOULÉE LOGEOISE

Foulée logeoise : LE RETOUR !

Préparez vos chaussures de course ! La 17ème édition de la Foulée logeoise se déroulera le **dimanche 22 mai**. Comme chaque année, le départ sera donné sur la piste piétonne menant au Château des Côtes.

Plusieurs catégories sont prévues :
- tout-petits, départ à 11h30
- 7-9 ans, départ commun à 11h
- 10-12 ans, départ commun à 11h
- 13-15 ans, départ commun à 10h
- adultes 2500 m, départ commun à 10h
- adultes 9000 m, départ commun à 10h

Le parcours, la fiche d'inscription et la décharge seront envoyés via la mailing list du Comité des Fêtes et seront disponibles sur place le jour même. Vous pouvez aussi vous inscrire en envoyant un courriel à l'adresse : cdf.lej@gmail.com

Nous vous attendons toujours aussi nombreux pour participer à ce rendez-vous sportif et festif, où chacun pourra venir déguisé et où la bonne humeur est aussi importante que les résultats finaux !

Les inscriptions peuvent, d'ores et déjà, se faire via notre e-mail ou sur place le matin même. Attention, certificat médical ou décharge obligatoire.

AMTL

Demandez le programme !

Le 26 mars, après la première audition de décembre dernier, c'était au tour des professeurs et des groupes musicaux de l'AMTL de se donner en représentation sur un programme riche et varié. Le 27 mars fut aussi le jour où nos élèves ont passé leurs examens pour la pratique instrumentale.

Ainsi, après ces deux années difficiles de crise sanitaire, où élèves et professeurs, parents et membres de l'association se sont mobilisés et ont tout mis en œuvre pour que l'apprentissage de la musique reste présent et vivant au moins dans les foyers logeois, c'est avec grand plaisir et une immense envie que nous nous produisons de nouveau en public devant vous.

Le programme des prochains mois se veut riche et varié :
- Audition des élèves, samedi 21 mai à 17h30, Maison des Associations aux Loges-en-Josas
- Concert de fin d'année, dimanche 12 juin à 16h30, à l'espace du Plessis à Toussus-le-Noble, salle 1.

Sans bien évidement oublier les deux dernières représentations de la comédie musicale « Des Vies », les **samedi 9 et dimanche 10 avril** à la Grande Scène du Chesnay.

N'hésitez pas à réserver vos places* pour ce spectacle qui est, selon le témoignage d'un musicien de l'AMTL membre de l'orchestre de « Des Vies : « Une formidable expérience autour de la musique, de l'amitié et du bénévolat, une extraordinaire énergie au service d'une très belle cause ! Un moment unique et magique à ne pas rater ».

Alors, en cette période de nouveau troublée, venez nous voir, nous écouter, accompagnés de vos enfants, nous vous proposerons des moments de détente et de plaisir autour de la musique… qui ne pourront que vous donner l'envie, ainsi qu'à vos enfants, de nous rejoindre l'année prochaine pour débuter ou reprendre l'apprentissage d'un instrument.

* : Pour réserver vos places suivez le lien : https://www.helloasso.com/associations/artc-association-pour-la-recherche-sur-les-tumeurs-cerebrales/evenements/des-vies-le-voyage-musical-le-chesnay-rocquencourt. A noter que la mairie des Loges-en-Josas organise un transport par bus gratuit pour la représentation du 9 avril, pour réserver votre place dans le bus merci de vous inscrire avant le 4 avril via le formulaire suivant : https://tinyurl.com/yc45pr3w ou en scannant le QR code :

Les dernières places pour le 9 avril ont été achetées par la Mairie. Si vous souhaitez venir le 9 avril, contactez-nous à : accueil@mairieleslogesenjosas.fr

BIBLIOTHÈQUE

Travaux à la Bibliothèque

Grâce au support financier de la Mairie, des travaux d'agrandissement seront réalisés à la Bibliothèque.

Pendant cette période, les lecteurs auront toujours la possibilité d'emprunter des ouvrages aux horaires habituels mais l'entrée se fera directement par la salle de lecture.

L'espace gagné sur le patio intérieur permettra une réorganisation des rayonnages et apportera un plus grand confort de circulation à tous, dès septembre.

Rentrée littéraire janvier 2022

Les dernières parutions attendent leurs lecteurs !

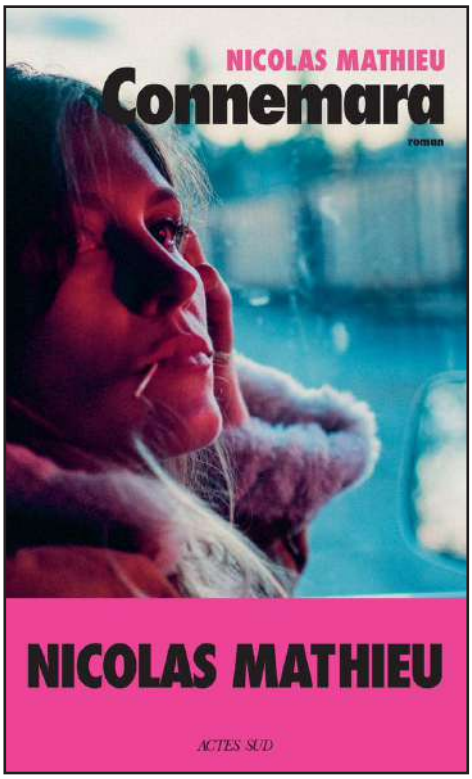

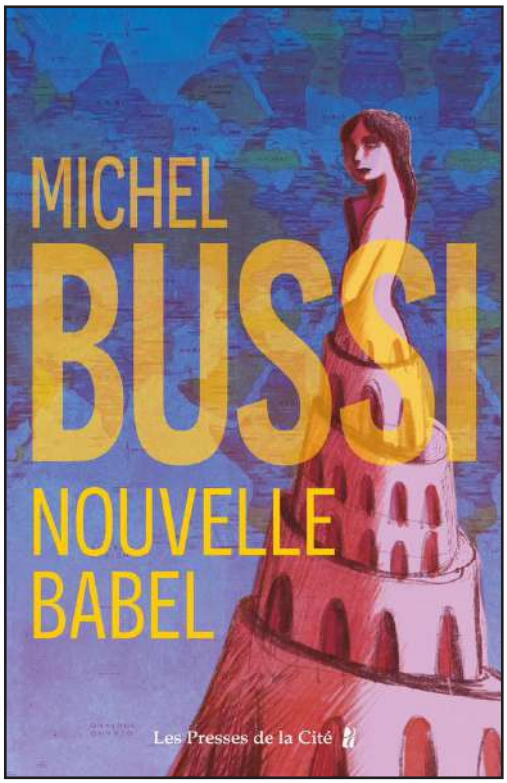

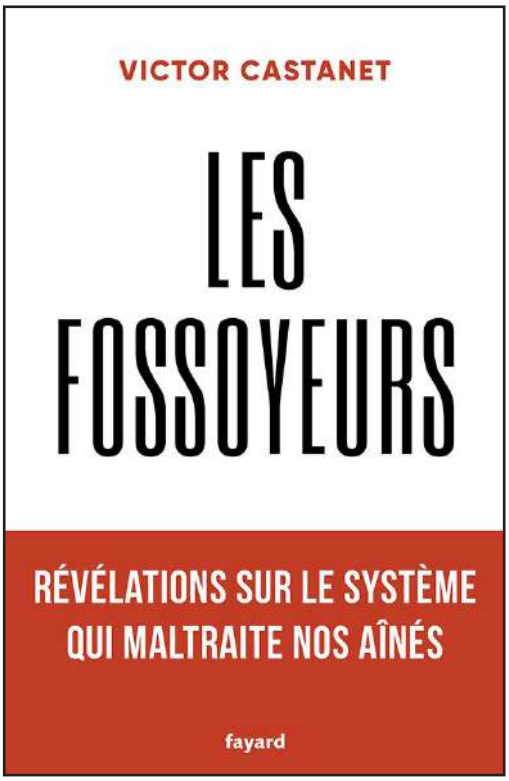

… Et bien d'autres encore.

Pour suivre toute l'actualité de la Bibliothèque : https://bibliothequeleslogesenjosas.com/

ÉTAT CIVIL

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :
Léopold THÈS né le 31/01/2022
Nahia MEISTERTZHEIM née le 18/02/2022

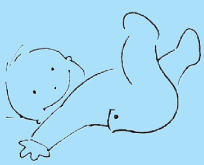

ÉPI DES LOGES

L'EPI : bientôt deux ans !

On s'en souviendra de cette ouverture en plein confinement...C'était le 8 avril 2020. L'EPI ouvrait ses portes après avoir en catastrophe mis au point les mesures qui nous sont devenues familières depuis : distanciation, gel, etc... Tout avait été commandé. Les étagères étaient bien garnies. L'aventure pouvait, devait commencer !

C'est Jean-Loup, le premier président de l'EPI, qui a mis le projet sur les rails avec Daniel.

Depuis, de l'eau a coulé sous les ponts et l'EPI a pris sa vitesse de croisière avec son équipe, sa boussole, ses imprévus et ses bons produits.

Son équipe d'abord :

• Jocelyne qui a deux idées nouvelles à la minute !
• Daniel qui, lui, résout deux problèmes à la minute,
• Grégory, le pilier, qui fait les comptes,
• Marianne qui anime notre équipe communication avec Isabelle qui, en plus, jongle avec les plannings,
• Valérie qui fait le lien avec la mairie,
• Géraldine, Veronika et Catherine, les petites nouvelles qui explorent les arcanes du site,
• Et Marion qui coordonne tout cela avec beaucoup de calme et de bienveillance.

L'équipe gère les commandes, discute avec les fournisseurs, choisit les produits... et il y a tous les adhérents qui eux aussi participent à la gestion en allant chercher les produits, en les réceptionnant, les rangeant, les distribuant ...car nous sommes une épicerie PARTICIPATIVE.

Sa Boussole :

Le projet de l'EPI c'est de privilégier :
• les produits bio
• les produits locaux
• les produits éthiques qui respectent les producteurs, l'environnement
• et les emballages les plus écologiques possibles, et donc de la vente en vrac.

L'épi, c'est aussi un lieu de rencontre : on discute en attendant « le client » (qui est aussi un adhérent). On prend du plaisir à « jouer aux épiciers » (Veronika).

Sur le chemin des écoliers, on se croise avec nos paniers et parfois avec nos livres car c'est aussi celui de la bibliothèque.

ÇA BOUGE AUX LOGES !

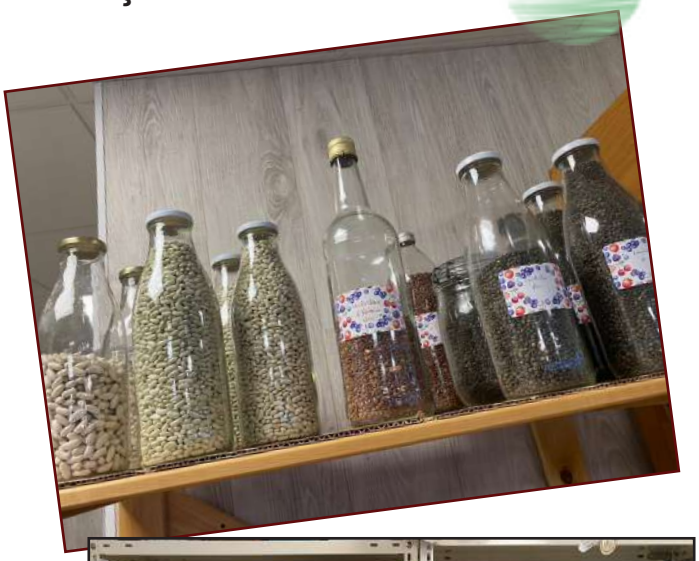

La vie, quoi. Avec...

Ses anecdotes et imprévus :

• Imprévus ces yaourts qui disparaissent entre jeudi et vendredi et qu'un adhérent avait emportés par mégarde.
• Imprévue cette commande de savon noir et de liquide vaisselle pour plus de 6000€ : on avait confondu les grammes et les kilos, les cl et les litres !
• Imprévue cette fichue boîte à clefs qui refuse de s'ouvrir.
• Imprévus ceux qui s'inscrivent pour une tâche à l'épi (distribution ou collecte) et qui oublient de venir
• Imprévues ces livraisons qui n'arrivent pas le jour dit.

Bref, la vie, quoi. Avec aussi...

Ses bons produits, quelques exemples :

• D'abord le bon pain de Vandame bio et local (Villiers le Bâcle) qui fait l'unanimité.
• Puis les chips Belsia plébiscitées par tous, y compris par l'application Yuka qui note les aliments pour leur qualité nutritionnelle et qui classe ces chips en vert : bon produit. De 1€66 à 1€87 le paquet (3€ chez Gentelet à Versailles),
• Autre exemple : les noix bio AOP à 4€55 le kilo (un prix défiant toute concurrence),
• Les gâteaux de Corinne Bonnard, toutes les semaines, délicieux et à des prix également très concurrentiels. A goûter absolument : la Pavlova, le nougat glacé, ...mais il y a un grand choix comme le Paris-Brest ou le Kouign-Amann,
• Les légumes et fruits de Paulmier, livrés tous les mercredis sont également tout frais et en agriculture raisonnée.
• Le cresson est exceptionnel à 2€70 la botte ! Etc...

Bref, la vie...bonne !

Alors pour fêter joyeusement l'anniversaire de ces deux premières années de l'EPI, il y aura un apéro vendredi 8 avril à partir de 18h !
Vous êtes tous les bienvenus, adhérents ou non !

L'assemblée générale de l'Epi aura lieu le mardi 12 avril à 20h30 à la Maison des Associations.

CdF
Comité des Fêtes des Loges en Josas

FÊTE DU VILLAGE

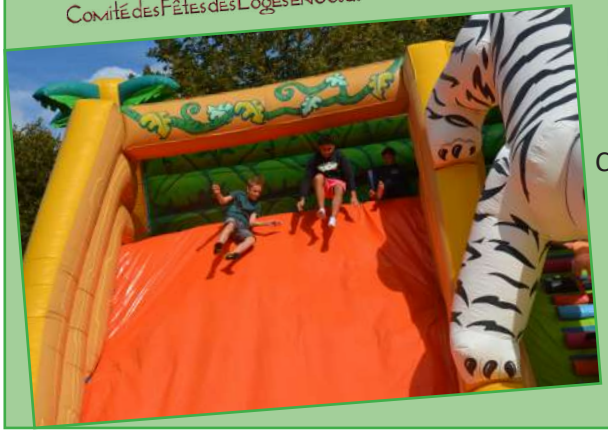

Réservez sans attendre votre **samedi 2 juillet**. La Fête du Village aura lieu à partir de 14h, au parc Yvon Le Coz.

Comme chaque année, des structures gonflables seront montées pour petits et grands.

Préparez-vous à vivre des sensations fortes avec (en autres) un super toboggan géant de plus de 10 m de haut et 50 m de long !

Attention, votre présence est obligatoire !

ÇA BOUGE AUX LOGES !

EXPO LEGO

Quoi de neuf dans la rubrique des délégués de parents d'élèves ?

Souvenez-vous, il y a 2 mois, nous vous annoncions en exclusivité, la première édition de Briqu'Expo en Josas, l'exposition dédiée aux passionnés et amateurs de constructions en briques Lego. Mettre sur pied un événement de cette envergure représentait un défi de taille pour notre petite commune comme pour notre modeste équipe de délégués.

Une bonne dose d'enthousiasme et pas mal de travail ont permis de mener à bien ce formidable projet.

Allez, on vous donne la recette ! Pour une exposition réussie, il suffit d'imbriquer :

- 2 jours ensoleillés ;
- 50 bénévoles bricoleurs et impliqués ;
- 30 exposants ;
- Des centaines d'œuvres pré-fabriquées ;
- 1275 visiteurs ;
- 300 crêpes, gâteaux et barbes à papa dévorés à la buvette ;
- 1 œuvre collective géante de plus de 28 000 briques représentant la place Louis Grenier.

Et bien-sûr pensez à briquer la halle des sports avant de rendre les clés !

Au final, bilan très positif avec plus de 3000 euros récoltés pour la classe de mer de l'école élémentaire, beaucoup de bons moments partagés autour de la halle des sports tout au long du week-end et des étoiles dans les yeux des petits et des grands enfants.

Nous remercions chaleureusement nos nombreux soutiens : l'association FreeLUG, la mairie des Loges, le CdF, le haras des Côtes, les enseignants et les parents d'élèves qui se sont très largement mobilisés.

Pâques approchant à grand pas, nous vous rappelons que le code pour commander auprès de la Maison du Chocolat avec 5 % de réduction est toujours actif : LOGESCHOCO. 10 % du prix de vos commandes seront reversés à la caisse de l'école.

ÇA BOUGE AUX LOGES !

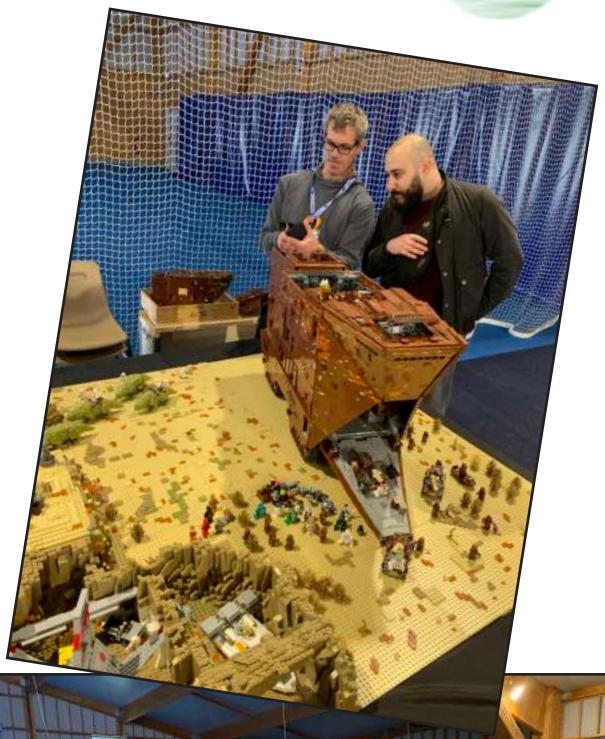

bien vivre ensemble

HALTE AUX DEPÔTS SAUVAGES

La forêt n'est pas une poubelle !

Petit poème sale :

Pots, bouteilles, planches, plastiques et flacons,
Câblage, métaux, masques, chaises et canettes,
Scooter, mégots & paquets de cigarettes
Et un extincteur, un !

Gourdes de compotes, yaourts, papiers et bouchons,
Formica, polystyrène et branches de lunettes,
Scooter, garde-boues & moteur d'mobylette
Et un réfrigérateur, un !

Et une bouteille de gaz, hein ?!
et des chaises de jardin…

Ceci pour le seul bois de la Garenne en l'an 2021.
…alors que le dépôt sauvage de déchets est interdit par la loi et qu'il empoisonne nos promenades d'agrément comme la vie de nos amis des forêts, faune comme flore.

Remettez svp en poche vos menus détritus et/ou promenez-vous avec un sac ; une poubelle est d'ailleurs à votre disposition face au portail du cimetière.

Quant aux déchets de jardinage, que vous soyez riverains ou non, ne les déposez pas en forêt ! Ils ne sont pas moins nuisibles à la vie forestière car ces espèces exogènes de ce milieu peuvent y être dangereuses.

Ainsi du Laurier du Caucase, souvent utilisé pour haies de jardin : ses déchets reprennent racine, diffusent des composés cyanurés dans le sol et forment des bosquets s'étalant partout en forêt, y détruisant sa flore naturelle et prenant la place des jeunes pousses locales.
Cf. sur ce type de plante invasive combattue par l'Office National des Forêts :
https://www.onf.fr/foret-exception/tous-les-contenus/+/5d1::lutte-contre-le-laurier-du-caucase.html

Usez de vos poubelles brunes pour de tels déchets et rappelez-vous que les feux sont interdits sur la commune.